

Travaux de Linguistique Romane

---

La régionalité lexicale du français au Moyen Âge

ELIPHII

*TraLiRo – Lexicologie, onomastique et lexicographie*

Collection dirigée par Marcello Aprile, Thomas Städtler et  
André Thibault

**TRALIRO**  
TRAVAUX DE LINGUISTIQUE ROMANE

Martin Glessgen / David Trotter (éds.)

---

La régionalité lexicale du français  
au Moyen Âge

Volume thématique issu du colloque de Zurich  
(7-8 sept. 2015), organisé sous le patronage  
de la *Société de Linguistique Romane*

ELIPHII

EDITIONS DE LINGUISTIQUE ET DE PHILOGIE

Ouvrage publié avec le soutien du Fonds national Suisse de la recherche scientifique (FNS)

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

ISBN 978-2-37276-009-6

EAN 9782372760096

© ÉLiPhi, Strasbourg 2016.

## Table des matières

Préface .....	VII
Martin Glessgen: La régionalité lexicale au Moyen Âge: hypothèses, constats et perspectives .....	1
<i>1. La régionalité lexicale dans la recherche lexicographique</i>	
Frankwalt Möhren: La régionalité dans le DEAF – historique et programme	37
Yan Greub: La régionalité dans la lexicographie du français médiéval (FEW, Gdf, TL) .....	51
Sabine Tittel: La régionalité lexicale de l'ancien français (ca 1100 – ca 1350): une enquête sur la base du <i>Dictionnaire étymologique de l'ancien français</i>	61
Pascale Renders: La régionalité lexicale du moyen français (1350-1500) dans le DMF .....	85
<i>2. Les trajectoires évolutives de la régionalité lexicale entre le 9<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> s.</i>	
Hélène Carles: La régionalité lexicale dans la Galloromania avant 1100 .....	99
Pierre Rézeau: La régionalité lexicale du français après 1500, à travers des régionalismes recueillis dans les correspondances de poilus .....	111
Jean-Paul Chauveau: Régionalismes médiévaux et dialectalismes contemporains en Haute-Bretagne .....	131
<i>3. La variation lexicale régionale en fonction du contact linguistique</i>	
Max Pfister: L'influence lexicale de l'occitan sur le français .....	169
Andres Kristol: Le français écrit en territoire francoprovençal: le témoignage de la <i>Petite Chronique</i> de Jeanne de Jussie .....	179
Laura Minervini: La variation lexicale en fonction du contact linguistique: le français dans l'Orient latin .....	195
Fabio Zinelli: Espaces franco-italiens: les italianismes du français-médiéval .....	207
Thomas Städtler: Le français régional en contexte latin après 1100 .....	269

<i>4. La régionalité lexicale dans les genres textuels</i>	
François Zufferey: Les régionalismes dans les textes littéraires: une contribution à leur tradition manuscrite et à l'histoire culturelle .....	289
Giovanni Palumbo: Quelques remarques sur l'intérêt philologique des régionalismes: le cas de la <i>Chanson d'Aspremont</i> .....	301
Olivier Collet: La plus ancienne traduction française de la <i>Legenda aurea</i> .....	329
Martin Glessgen / Dumitru Kihai: La régionalité lexicale dans les textes documentaires .....	341
Paul Videsott: La chancellerie royale et la régionalité lexicale .....	377
<i>5. La régionalité lexicale et la formation des langues standard: le cas des langues voisines</i>	
Anne-Christine Gardner: The development of a lexical standard in English ...	413
Johannes Kabatek: La standardisation du castillan au Moyen Âge .....	433
Wolfgang Schweickard: La régionalité lexicale en italien .....	437
<i>6. Épilogue et bibliographie des travaux de Gilles Roques</i>	
Gilles Roques: Épilogue .....	447
Bibliographie des travaux de Gilles Roques .....	455
<i>7. Inventaire des régionalismes médiévaux français</i>	
Martin Glessgen: Inventaire de régionalismes lexicaux du français médiéval: une synthèse à partir des travaux de Gilles Roques .....	465
Martin Glessgen / Gilles Roques / David Trotter (†): Inventaire des régionalismes médiévaux français .....	473

## Préface

L'idée de réaliser un volume thématique sur la régionalité lexicale du français au Moyen Âge nous a été inspirée par les travaux de notre ami Gilles Roques. Lors d'une de nos innombrables discussions avec David Trotter, cette idée s'est concrétisée et nous avons réfléchi sur la meilleure manière d'affronter ce sujet qui nous semblait largement sous-exploité par la recherche lexicologique et variationniste. David Trotter était notamment convaincu de l'importance de constituer un inventaire de référence pour pouvoir disposer d'une base empirique suffisamment large pour permettre des interprétations linguistiques. C'est ainsi qu'est née une première mouture de l'*Inventaire des régionalismes* basée alors sur les seuls comptes rendus de Gilles Roques<sup>1</sup>. Lors d'une rencontre en février 2015, nous avons soumis à un examen détaillé la validité de ce choix, et après quelques heures de vérifications dans les dictionnaires, David Trotter a pu constater, avec grande satisfaction, « c'est donc juste à 90 pourcent » – la passion de Gilles Roques nous avait rattrapés tous les deux. Nous avons saisi avec enthousiasme cette occasion de travailler avec l'ami de longue date qui nous avait présentés l'un à l'autre en 1998 lors du Congrès de Bruxelles. En tant que président et secrétaire de la *Société de Linguistique Romane* nous étions également heureux de pouvoir rendre ainsi un hommage à l'ancien secrétaire à qui la *Société* doit tant.

Notre enthousiasme a été réconforté à tout moment par l'engagement amical d'autres confrères de la *Société* et la *Revue de Linguistique Romane*, l'ancien et l'actuel trésorier Jean-Paul Chauveau et Thomas Städtler, le responsable des comptes rendus Paul Videsott, le secrétaire de rédaction Dumitru Kihai, ainsi que Yan Greub et Giovanni Palumbo. Tous ont apporté leur contribution à la constitution de l'*Inventaire* et également, par une étude thématique, au présent volume. Ce dernier réunit de nombreux autres confrères liés depuis de longues années intimement à la *Société* et à la *Revue* comme Andres Kristol, Laura Minervini, Frankwalt Möhren, Max Pfister, Pierre Rézeau, Wolfgang Schweickard ou François Zufferey, à côté d'autres chercheurs, comme Hélène Carles, Olivier Collet, Pascale Renders, Sabine Tittel ou Fabio Zinelli.

---

<sup>1</sup> Cf. *infra*, p. 473-635; la version définitive de l'*Inventaire* comporte également les renvois à la thèse dactylographiée de Gilles Roques (1980). Pour permettre sa consultation, cette dernière a été mise en ligne sur le site des ÉLiPhi en format PDF; Yan Greub a aimablement fait scanner l'exemplaire personnel de G. Roques, comportant ses ajouts manuscrits qui soulignent le caractère mouvant de cette matière riche.

D'un point de vue thématique, le présent volume fournit un complément au volume sur la régionalité lexicale du français contemporain que nous avons réuni avec André Thibault en l'honneur du 65<sup>e</sup> anniversaire de Pierre Rézeau (2005). En fait, les intérêts et objectifs scientifiques de Gilles Roques, de David Trotter et de nous-même ont parfaitement conflué dans ce volume sur la régionalité médiévale, volume dont le rendement a largement dépassé nos attentes. La disparition de David Trotter, quelques semaines avant le colloque, a profondément attristé tous les amis réunis à Zurich et nous avons essayé, avec Gilles Roques, de lui rendre hommage dans le fascicule de Noël de la *Revue* qui lui est dédié (*RLiR* 79, 322-29). Nous sommes heureux de pouvoir présenter à la communauté romaniste dans les meilleurs délais cet ensemble thématique qui lui tenait infiniment à cœur.

Le colloque et la publication du présent volume ont bénéficié du soutien précieux du Fonds National Suisse, de l'*Anglo-Norman Dictionary* (Aberystwyth), de la 'Hochschulstiftung' de l'Université de Zurich et du centre de compétences 'Sprache und Raum' (Zurich). Au nom de tous les contributeurs, nous remercions ces institutions de leur apport bienveillant qui a été indispensable à la présente réalisation.

Zurich, en avril 2016

Martin GLESSGEN

## La régionalité lexicale au Moyen Âge : hypothèses, constats et perspectives

La variation diatopique du lexique français médiéval constitue une dimension linguistique à part entière qui est depuis toujours largement sous-estimée – et sous-exploitée – par les historiens de la langue, les philologues, les éditeurs de textes et même les lexicographes.

Telle qu'elle apparaît dans les sources écrites, cette variation dans l'espace est tributaire des autres paramètres diasystématiques – notamment le temps et les genres textuels – de même que des conditions particulières de l'écrit médiéval. La variation lexicale suit ainsi la tendance des *scriptae* médiévales à réduire la variation dans l'espace, en favorisant des choix suprarégionaux. Les processus de copie réduisent ultérieurement cette variation, affectant en premier lieu les textes littéraires<sup>1</sup>.

La dimension diatopique de la variation lexicale peut paraître à première vue plus simple à saisir que les dimensions diaphasique, diastratique ou diamésique; mais il s'agit là d'une erreur d'optique. En effet, la régionalité lexicale du français médiéval ne se laisse pas appréhender de manière immédiate. Son étude suppose au préalable une prise de conscience épistémologique de divers paramètres et niveaux d'analyse.

En premier lieu, il faut prendre en considération l'opposition cruciale entre l'oral et l'écrit, entre la langue naturelle et spontanée que sont les dialectes parlés et la langue écrite en voie d'élaboration que sont les *scriptae*. D'après la très forte diversification lexicale observable dans les dialectes modernes, doublée des indices de l'écrit médiéval et de l'apport des trajectoires étymologiques, il faut supposer dès le Moyen Âge une variation diatopique importante dans le lexique quotidien. Cette variation peut être de nature locale (= à faible diffusion dans l'espace) ou de nature régionale (= à diffusion plus large).

Or, l'écrit écarte de manière systématique la variation trop fortement circonscrite dans l'espace et favorise, justement, des lexèmes à large diffusion. Les *scriptae* oïliques se placent ainsi dans une logique régionale et répondent, à l'intérieur du

---

<sup>1</sup> Au niveau d'un texte et d'un manuscrit donné, les effets de variance sont complexes: comme Gilles Roques nous l'a fait remarquer, un copiste picard peut, par exemple, remplacer un régionalisme lorrain par un régionalisme picard voire même introduire un nouveau régionalisme à la place d'une forme suprarégionale (v. les différents cas de figure étudiés *ici* chap. 4). Mais de manière macroscopique, les copies ont invariablement un effet d'homogénéisation linguistique: « la superposition de différentes strates linguistiques générée par les copies augmente partiellement [l']hétérogénéité [linguistique des textes] mais elle introduit en même temps un élément de neutralisation (l'effet 'tâche d'huile' de H. Goebel) » (Glessgen 2012, 17; cf. Goebel 1975, 167).

diasystème français, aux conditions d'une codification pluricentrique (cf. *infra* 3.1). Leur variation diatopique est réduite par le modèle du latin, par les interactions entre les différentes *scriptae* et, comme nous venons de le dire, par les processus de copie. Si la variation lexicale est très développée en fonction du vocabulaire élaboré dans les différents genres textuels (littérature profane, textes religieux, d'un savoir spécialisé, pratiques, documentaires), elle est moins apparente dans le domaine du lexique des références quotidiennes, notamment pour ce qui est de sa dimension diatopique.

La question est donc de cerner les dimensions de ce type de variation qui connaît ses racines premières dans l'oral, mais qui dépend également de l'élaboration linguistique au sein des genres textuels. Jusqu'ici la régionalité lexicale a été étudiée presque exclusivement au niveau microscopique des lexèmes ou encore des textes individuels. Or, le présent volume souhaite dépasser ces approches ponctuelles pour appréhender le phénomène de manière plus globale. Après un siècle de recherches sur des lexèmes particuliers, il nous a semblé possible de tenter une synthèse qui vise la langue dans son ensemble et qui réponde aux interrogations de la linguistique variationnelle actuelle.

Nous avons choisi deux voies pour y parvenir : (1) l'établissement d'une nomenclature de régionalismes avérés ou au moins potentiels et (2) un traitement thématique ciblé des paramètres pertinents pour la régionalité lexicale à partir d'une série de thèses (ou hypothèses) sur la régionalité médiévale. Les travaux préparatoires dans les deux axes ont servi de point de départ aux différentes interventions du colloque de Zurich dont les résultats réunis dans ce volume, permettent de préciser sur bien de points les constats empiriques et les implications épistémologiques de la question.

## 1. La nomenclature : un inventaire de régionalismes lexicaux

L'établissement d'une nomenclature assez large est indispensable pour dépasser l'état éclaté de la recherche. Comme David Trotter l'avait formulé lors de la préparation du colloque, seule une quantité certaine de données permet d'entrevoir les grandes lignes de la variation diatopique et de rompre ainsi la circularité qui domine par la force des choses l'argumentation ('un mot est régional puisqu'il se trouve dans un texte dont on sait qu'il provient de telle ou telle région'). Or, ces données ne sont que très partiellement disponibles dans la lexicographie de référence comme nous le verrons tout au long de ce volume. Notre premier point d'appui n'a donc pas été une extraction de lexèmes à partir des dictionnaires de la langue d'oïl, mais une synthèse des très nombreux régionalismes relevés par Gilles Roques, sans conteste le meilleur spécialiste de la question, dans près de 250 comptes rendus et articles. Gilles Roques a été en effet pendant longtemps le seul chercheur qui ait relevé de manière systématique des régionalismes lexicaux dans des textes de français médiéval<sup>2</sup>. Ce travail de

<sup>2</sup> Son modèle a été suivi, plus récemment, par Takeshi Matsumura qui, à notre regret, n'a pas pu participer à la préparation du colloque et au présent volume mais qui a pu publier au même moment son *Dictionnaire du français médiéval* comportant de nombreux régionalismes.

longue haleine a commencé dans sa thèse de doctorat d'État (Strasbourg, 1980) et s'est développé par la suite dans une très importante série de comptes rendus, dans la ZrP d'abord (1973-1984), dans la RLiR ensuite (depuis 1984).

Sous la coordination efficace de David Trotter, nous nous sommes ainsi accordés avec plusieurs collègues<sup>3</sup> ainsi qu'avec Gilles Roques lui-même pour réunir dans un inventaire ce capital lexicologique. La première version, qui comptait environ 1200 entrées a été distribuée aux participants du colloque qui ont pu l'utiliser dans leurs travaux. Par la suite, nous avons homogénéisé la présentation et vérifié les informations concernant les différents lexèmes pour proposer la liste élaborée qui constitue la colonne vertébrale de l'*Inventaire de régionalismes* publié dans ce volume<sup>4</sup>. Nous avons également intégré dans cet *Inventaire* les lexèmes traités par les participants au colloque (avec les renvois nécessaires au présent volume)<sup>5</sup>, les régionalismes présents dans la thèse de G. Roques et dans ses articles ainsi que, de manière succincte, les 1240 mots marqués explicitement comme régionaux dans le DMF (cf. aussi *infra* 4.1)<sup>6</sup>. Les quelque 2800 lexèmes réunis ainsi ne constituent pas, bien entendu, un dictionnaire de régionalismes, mais seulement le début d'une nomenclature potentielle<sup>7</sup>. Par son volume et son assise méthodologique, cet *Inventaire* fournit néanmoins une nouvelle référence pour la recherche future et facilitera l'orientation dans ce domaine.

## 2. La théorisation : dix thèses concernant la régionalité lexicale au Moyen Âge

Parallèlement à la préparation de cet *Inventaire*, nous avons réuni une série de thèses qui a également été soumise aux participants du colloque pour servir de premier canevas à une théorisation. Les voici sous leur forme initiale, à commencer par une brève définition :

(0) Définition : un régionalisme est un lexème dont la forme et/ou le sens se caractérise par une diffusion régionale identifiable à l'intérieur de l'espace de la langue en question. Par 'forme', il faut entendre le radical et/ou l'affixe (= régionalisme lexical), non pas des éléments purement grapho-phonétiques ou flexionnels (= variation régionale grapho-phonétique ou morphologique). Il s'agit donc de lexèmes qui sont utilisés exclusivement ou de manière préférentielle dans une seule ou dans plusieurs régions données (= régionalismes exclusifs *vs* régionalismes de fréquence) [cf. aussi Möhren, *ici* 46].

<sup>3</sup> H. Carles, J.-P. Chauveau, G. Palumbo, Th. Städtler, et P. Videsott.

<sup>4</sup> L'homogénéisation : Jan Reinhardt, Myriam Bergeron-Maguirre ; la vérification : Gilles Roques ; la coordination depuis le colloque : Martin Glessgen.

<sup>5</sup> Nous n'avons retenu que les mots probablement ou potentiellement régionaux.

<sup>6</sup> Le relevé des régionalismes dans le présent volume a été effectué par Dumitru Kihaï, celui dans les travaux de Gilles Roques par lui-même, l'extraction des régionalismes explicites du DMF par Pascale Renders.

<sup>7</sup> Cf. *ici*, 465-471 la description plus détaillée de cet *Inventaire*.

Un régionalisme lexical (ou : mot régional) s'oppose à un mot du 'français général', diatopiquement neutre et en usage dans tout le territoire d'oïl ou au moins dans l'essentiel de ce territoire (sauf, par exemple, là où le mot général est remplacé par un mot régional). Le régionalisme s'oppose également à un mot dialectal diatopiquement très marqué (cf. *infra*, n° 1).

Un régionalisme peut bien entendu apparaître en dehors de sa région d'origine : il s'agit d'un emprunt diasystématique (ou d'une 'citation') qui assume alors un degré de marquage différent, voire autonymique pour reprendre la terminologie de Josette Rey-Debove. En effet, un mot régional normand dans un texte picard évoque d'autres associations qu'un mot régional picard : il peut alors faire office de couleur locale (quand, par exemple, un historien picard évoque un fait qui s'est passé en Normandie).

(1) Les formes lexicales 'régionales' sont différentes, de par leur statut, des formes lexicales 'dialectales'. Cette différence porte tout d'abord sur la conception médiale et sur leur diffusion dans l'espace : les formes dialectales sont de nature orale et elles connaissent une diffusion variable, qui peut être fortement circonscrite ('*kleinräumig*'); les formes régionales, de nature scripturale, connaissent *a priori* une diffusion plus large ('*grossräumig*'), même si celle-ci peut être nettement inférieure à l'extension du territoire linguistique intégral. Les formes lexicales écrites s'inscrivent donc toutes dans une logique de large diffusion ; elles partagent la nature supralocale de toute forme lexicale qui passe à l'écrit.

En d'autres termes : ces formes font partie des *scriptae* médiévales qui sont des variétés écrites, régionales voire supra-régionales, qui correspondent au langage 'de distance' et non pas au langage 'de l'immédiat' [cf. *infra* 3.6].

(2) Une fois cette distinction admise, il reste à évaluer quantitativement en quelle mesure le vocabulaire écrit oïlique comprend des lexèmes qui couvrent l'intégralité voire la quasi-intégralité du territoire linguistique et des lexèmes qui ne sont utilisés que sur une partie du territoire ; parmi ces derniers (donc : les régionalismes), il faudrait quantifier le vocabulaire avec une assez large diffusion (un tiers, la moitié, deux tiers du territoire) et le vocabulaire avec une diffusion plus restreinte (un dixième, un cinquième du territoire) [cf. *infra* 4.1, 4.2].

(3) Si les régionalismes médiévaux sont différents par nature des formes dialectales, ils sont toutefois antérieurs ou, plutôt, concomitants à la formation d'une langue standard. À partir du 16<sup>e</sup> s., les dynamiques évolutives du vocabulaire régional peuvent prendre appui sur une langue standard constituée<sup>8</sup> ; il s'agira alors dans la terminologie de Coseriu d'une variation de type tertiaire. Avant le 16<sup>e</sup> s., la logique régionale est celle d'une codification pluricentrique, en voie de confluence [cf. *infra* 3.1].

<sup>8</sup> Cf. pour cette problématique notre volume sur la régionalité du français contemporain, en l'honneur de Pierre Rézeau (Glessgen/Thibault 2005), notamment la contribution de Jean-Pierre Chambon (« Après le *Dictionnaire des régionalismes de France* : bilan et perspectives », 3-29) ; cf. aussi *infra* n. 19.

(4) Par conséquent, les formes régionales se nourrissent au Moyen Âge avant tout de l'oral non-standardisé ; concrètement, elles reposent ou bien sur des formes dialectales (le 'substrat' trop souvent invoqué pour l'époque moderne, mais réel au Moyen Âge) ou bien sur des formes alloglottes (occitan, francoprovençal, flamand, anglais, italien, arabe/grec).

Or, les formes dialectales sélectionnées à l'écrit ont la caractéristique de connaître une diffusion certaine dans l'espace et ne sont pas, pour l'essentiel, fortement localisées (sauf rares exceptions) ; mais il est important de retenir que la diffusion relativement large des lexèmes en question appartient tout d'abord à l'oral ; elle n'est pas, dans un premier temps, un effet de la mise à l'écrit. Il est certain qu'ensuite, l'intégration d'un lexème dans la scripturalité peut avoir un effet de diffusion majeure, mais il s'agit là d'un effet secondaire. En synthèse, la sélection de l'écrit porte sur des formes orales déjà caractérisées par une diffusion relativement large ; la régionalité n'est donc pas l'effet d'un processus de transformation, mais la conséquence d'un choix déterminé par les acteurs de l'écrit [cf. *infra* 3.4, 3.6].

(5) Par ailleurs, le Moyen Âge ne connaît pas, contrairement à l'époque moderne, de nouvelles formations (dérivationnelles ou sémantiques) de dimension régionale à partir de formes déjà intégrées à l'écrit (= la régionalisation du français standard) : c'est la grande différence de nature avec le français régional actuel [cf. *infra* 3.1: suite aux travaux pour le présent volume, nous avons été amené à nuancer cette idée: même si la régionalité médiévale est antérieure, d'un point de vue déontologique, à la langue standardisée, des mots du français général peuvent connaître dès le Moyen Âge des dérivés ou des changements sémantique au niveau régional].

(6) Les formes du français régional médiéval semblent avoir tendance à rester relativement stables dans l'espace ; il faut distinguer quatre cas de figure différents :

- la plupart des régionalismes reste circonscrits à leur région d'origine pendant le Moyen Âge ; il faudra considérer comme 'région' dans ce sens des entités plutôt larges, comme des provinces (Picardie, Normandie, Bourgogne) ;
- seule une minorité des lexèmes régionaux connaît au fur et à mesure une diffusion plus large dans l'espace, à l'aide du vecteur de l'écrit ;
- seule une minorité encore plus réduite finira par entrer dans le français standard ;
- avec la diffusion de la langue standard à l'époque moderne, la plupart des régionalismes médiévaux disparaissent alors de l'écrit ; ils peuvent toutefois survivre à l'oral et réapparaître à l'écrit plus tard et avec un statut différent.

Les quatre cas de figure méritent l'attention et devraient être précisés sur une base empirique large.

[cf. *infra* 3.3, 4.1 et 4.2: la relative stabilité des régionalismes est également une thèse que nous avons été obligé à nuancer suite aux résultats du présent volume. En ligne générale, nous avons sous-estimé la présence quantitative des régionalismes en français médiéval par rapport à des mots à diffusion générale.]

(7) En dehors de la question de l'espace, il faut également prendre en considération les autres paramètres du diasystème. L'opposition 'lexique dialectal (oral) / lexique régional [ou supra-régional] (écrit)' est enrichie par d'autres variables: des appartenances à des champs sémantiques définis (= distribution onomasiologique), la spécificité sémantique des lexèmes et le degré de polysémie des formes; enfin, le degré de latinité (vocabulaire savant/prestige) [cet aspect n'a pas été traité de manière systématique dans le présent volume].

(8) Par ailleurs, les régionalismes apparaissent dans tous les genres textuels; mais étant donné les grandes différences de contenu entre les genres, les mêmes régionalismes n'apparaissent pas dans tous les genres textuels (le syntagme lorrain agricole *terre treisse* n'apparaîtra pas dans un texte littéraire, religieux ou médical). La valeur diasystématique, stylistique ou fonctionnelle des régionalismes est également différente selon les genres [cf. *infra* 3.5].

(9) En synthèse, la question fatidique reste de savoir quelles sont les voies de sélection du vocabulaire entre une langue parlée au 8<sup>e</sup> siècle et une langue standard écrite au 16<sup>e</sup> siècle. Nous supposons que la sélection de l'écrit porte en premier lieu sur des formes lexicales avec une diffusion (et donc une utilité) maximale à l'oral. Mais la présence de formes régionales (donc à diffusion plus restreinte) est également évidente dès les débuts; il s'agit de déterminer leur importance quantitative dans la sélection opérée par l'écrit médiéval et dans l'évolution ultérieure des processus d'homogénéisation (= diffusion) qui mèneront à la langue standard [cf. *infra* 3.6].

(10) Le rôle des régionalismes dans le processus d'élaboration lexicale est particulièrement significatif, surtout en prenant en considération aussi les différents paramètres du diasystème et les genres textuels. L'étude des régionalismes fournit ainsi, au moins dans le cas du français, un apport épistémologique essentiel à la compréhension des mécanismes de sélection et de diffusion lexicale.

À l'exception de la thèse n° 7, l'intégralité de ces 'hypothèses' – comme Laura Minervini a préféré les appeler (cf. *ici*, 195) – ont été examinées à travers le présent volume, ce qui a permis d'ouvrir l'éventail des multiples facettes de la thématique. Nous essayerons par la suite en guise d'introduction de synthétiser les résultats des différentes contributions dans l'optique de notre canevas de théorisation.

### 3. Les études thématiques du présent volume

#### 3.1. *État de la recherche*

Les contributions au présent volume appréhendent la régionalité lexicale sur cette double base, empirique et épistémologique. Les cinq volets interprétatifs étudient la place des régionalismes dans la lexicographie (3.2), leur évolution dans les grandes lignes avant et après l'époque médiévale à l'étude (1100-1500) (3.3), la variation en fonction du contact linguistique (3.4) et des genres textuels (3.5), enfin la relation

entre la régionalité lexicale et les langues standard voisines (3.6). En amont, nous souhaiterions faire quelques remarques sur l'état de la recherche.

La première question qui se pose en effet lorsque l'on traite une quelconque thématique, est de réunir les connaissances déjà disponibles. Or, dans le cas présent, l'on se trouve face à un vacuum presque déroutant. Mis à part la thèse d'État – inédite – de Gilles Roques (1980), il n'existe aucune étude monographique sur la régionalité lexicale du français médiéval ou sur son évolution à travers les siècles. Le concept même de la régionalité lexicale au Moyen Âge est peu présent dans la recherche<sup>9</sup>.

Le sujet a toutefois été abordé dans les articles de la RSG (*Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*). Les synthèses de Chambon/Greub dans la RSG sur l'histoire des dialectes et sur celle des variétés régionales du français (2008a et b) placent les – faibles – débuts de la régionalisation du français au 16<sup>e</sup> siècle (2008b, 2554). Cela répond à la logique des 'dialectes tertiaires' de Coseriu qui supposent une régionalisation sur la base d'une langue standard une fois établie. Chambon/Greub traitent par conséquent la variation diatopique des textes médiévaux dans le cadre de l'histoire des *dialectes*, tout en soulignant le décalage de nature entre les *scriptae* et les dialectes parlés (2008a, 2509sqq.).

Cette vision parfaitement cohérente peut toutefois être élargie. L'élaboration de l'écrit roman médiéval se place partout dans la logique d'une 'codification pluricentrique'<sup>10</sup>: les langues standard qui émergent vers la fin du Moyen Âge et qui sont pleinement codifiées aux 16<sup>e</sup>/17<sup>e</sup> siècles se construisent auparavant à travers un dialogue entre différentes variétés écrites à dimension régionale, autant dans leurs choix grapho-phonétiques et morphologiques que dans leur choix lexicaux. Dans ce sens, il faut supposer l'existence d'une régionalité *avant* celle d'une langue standard. Les variétés régionales du Moyen Âge répondent aux principes de neutralisation, d'homogénéisation et d'élaboration qui sont propres à une langue standard et se détachent par nature des variétés dialectales<sup>11</sup>. Il y a également une continuité de fait entre la régionalité lexicale médiévale et celle de l'époque moderne, avant et après la standardisation (cf.

<sup>9</sup> Le concept est, par exemple, absent dans la thèse dense et excellemment documentée de Chr. Schmitt 1974 dédiée à la différenciation diatopique du lexique galloroman – un des rarissimes travaux synthétiques dans le domaine.

<sup>10</sup> Cf. notre introduction au volume Glessgen/Thibault 2005 (« La 'régionalité linguistique' dans la Romania et en français »), notamment p. XII sq. (« La dimension historique de la variation régionale »).

<sup>11</sup> C'est également le point de vue de Bernhard/Gerstenberg 2008 dans l'article parallèle de la RSG pour l'Italoromania; cf. p. 2543: « IR [= Italiano regionale] in senso stretto (dialetti terziari della lingua standard) non consente l'analisi diacronica per la fase antecedente il 1525. Ma anche prima del '500 si possono osservare contatti orizzontali tra i vari volgari medievali dai quali nascono fenomeni di convergenza (Ausgleichstendenzen). IR in senso più ampio permetterebbe di estendere la descrizione di tali fenomeni anche ai volgari (tardo-)medievali e alle esigenze delle comunità linguistiche prima del '500. Le varietà storiche, entrando nella categoria di IR (in senso lato), nascono dalle varie esigenze delle comunità di parlanti / scrittori di un *modello linguistico supercomunale da parte dei dialettografi*: 'È il processo per cui il dialetto tende costantemente ad elevarsi a lingua e la lingua si abbassa [...] verso il dialetto' (Pellegrini 1960, 140). »

*infra* 3.3). Il faut même supposer l'existence d'une régionalité lexicale avant l'apparition de textes romans pleins, une régionalité qui s'articule parmi les mots vernaculaires en contexte latin et qui partage les caractéristiques de neutralisation et élaboration de la régionalité à l'époque textuelle (cf. *infra* 3.3)<sup>12</sup>.

Chambon/Greub (2008b, 2560) proposent par ailleurs une typologie des régionalismes qui permet de catégoriser les lexèmes régionaux selon leur diffusion et leur genèse. En restructurant légèrement leur modèle, nous retenons comme types de diffusion possibles :

- (1) régionalismes de toujours: unités lexicales héréditaires attestées dans une région depuis les premiers témoignages de la langue (sachant que la diffusion précise dans l'espace est toujours sujette à la variation)
- (2) innovations régionales: lexèmes qui se constituent à un moment donné dans la trajectoire de la langue (par un des trois mécanismes indiqués par la suite)
- (3) parmi les innovations (mais aussi parmi les régionalismes de toujours), il peut y avoir des régionalismes ayant connu un rétrécissement (à partir d'une diffusion plus large) ou une expansion (qui peut mener jusqu'à la généralisation des mots en français)
- (4) régionalismes par rétrécissement: mots du français général rétrécis (catégorie souvent rapprochée des 'archaïsmes')

La genèse des innovations régionales suppose les trois mécanismes suivants :

- (i) emprunt aux dialectes galloromans
- (ii) emprunt à des langues de contact parlées (éventuellement via les dialectes)
- (iii) dérivation ou changement sémantique à partir d'un mot du français général, d'un mot dialectal ou d'un autre mot régional

Les régionalismes de toujours peuvent également correspondre à des :

- (iv) mots héréditaires non dérivés sur une base latine / protoromane

À l'époque médiévale, les emprunts aux dialectes et aux langues de contact dominant parmi les régionalismes oïliques, mais notre *Inventaire* comporte également de nombreux dérivés formés à partir de mots déjà régionaux et même de mots généraux ainsi qu'un certain nombre de régionalismes de toujours sur une base protoromane. Ajoutons que les régionalismes médiévaux peuvent dénommer comme aujourd'hui autant des concepts communs que des notions spécifiques à une région donnée (un aliment, une forme de vêtement, une institution etc.).

Les articles de synthèse de la RSG fournissent donc une première orientation qui est d'autant plus précieuse que la régionalité lexicale n'est pratiquement jamais traitée de manière synthétique ou générale. La romanistique médiéviste a en effet développé depuis longtemps des techniques efficaces pour localiser des textes ou des manuscrits

<sup>12</sup> L'absence d'une référence linguistique vernaculaire établie par une quelconque norme textuelle pourrait avoir favorisé l'intégration de formes régionales en contexte latin; ceci étant dit, les relevés de mots vernaculaires pré-textuels chez Carles (2011 et s.p.) ne montrent pas de décalages significatifs par rapport aux choix lexicaux de la première époque textuelle.

grâce aux formes régionales grapho-phonétiques, morphologiques ou lexicales (cf. aussi *infra* 3.5). Mais les régionalismes servent dans cette optique toujours d'éléments fonctionnels et ne sont pas des objets d'observation à part entière. Cela a changé avec les travaux de Gilles Roques qui réunissent de manière ciblée des matériaux précieux. Mais l'auteur reste prudent devant les interprétations générales – ses travaux sont pionniers, parfaitement conscients d'être par nature partiels. S'il y a une tradition d'études sur la régionalité médiévale, elle s'exprime essentiellement dans cette lignée : cela vaut autant pour les multiples comptes rendus et articles de Takeshi Matsumura<sup>13</sup> que pour les relevés de régionalismes proposés par d'autres auteurs dans le cadre d'un glossaire, d'une édition de texte ou d'une étude lexicologique<sup>14</sup>.

Il est inutile de dire que la régionalité lexicale est pratiquement absente parmi les sujets des manuels de référence sur l'histoire de la langue française. Relevons à cet égard que ces ouvrages denses et utiles ne traitent que peu de questions de lexicologie diachronique<sup>15</sup>.

Nous sommes ainsi arrivé à la conclusion que la lexicographie du français médiéval est le seul lieu où la recherche sur la régionalité lexicale peut ou pourrait s'articuler de manière systématique, ce qui explique le choix du premier volet thématique du présent volume.

<sup>13</sup> Notons toutefois l'interprétation succincte, mais incisive de Matsumura (1998, 162-64) sur la base des *ca* 125 régionalismes qu'il a relevés dans la tradition textuelle de *Jourdain de Blaye en alexandrins*. Il relève notamment sept 'régionalismes à aire réduite' et oppose 34 régionalismes médiévaux qui appartiennent également aux dialectes modernes à 49 qui « n'ont pas d'attestation dialectale moderne » (*ib.* 162sq.).

<sup>14</sup> Notons également que cette tradition d'études est méthodologiquement dominée – citons par exemple à travers les décennies les travaux exemplaires de Henry 1972, de Chambon 1997a ou de Boutier 2012, chaque fois avec un degré de précision croissant – et riche de renseignements – citons en guise d'exemple les 133 régionalismes (potentiels) relevés par Collet dans l'œuvre de Gautier de Coinci (Collet 2000, LXXXIX-XCI) ou encore la monographie classique de Max Pfister sur le vocabulaire de Girart de Roussillon (1970), qui se place dans une optique rigoureusement diatopique; mais les informations apportées par tous ces travaux, souvent impressionnants, souffrent d'un éclatement maximal comme c'est également le cas pour la variation diatopique du français médiéval en grapho-phonétique et en morphologie (cf. Glessgen 2012, 14-16).

<sup>15</sup> Le sujet est absent dans l'*Évolution et structure* de W. v. Wartburg (1946), dans la *Französische Sprachgeschichte* de H. Berschin / J. Felixberger / H. Goebel (1977, 2008), dans *Le français* de A. Lodge (1993) ou dans l'*Histoire de la langue française* de J. Picoche/Chr. Marchello-Nizia (1994). – H.J. Wolf dédie un bref passage aux 'Dialektalimen' dans le chapitre sur le moyen français de sa *Französische Sprachgeschichte* (1979, 91: il traite essentiellement de mots du français général qui ont une origine régionale comme *camion* (< norm.-pic.) ou *avalanche* (< frpr.)). – J. Chaurand traite un exemple de variation lexicale régionale, les géosynonymes du concept "échalas, perche pour attacher la vigne" (*Nouvelle histoire de la langue française*, 1999, 84sq.). – F. Duval propose un chapitre très équilibré et dense sur les 'Dialectes parlés et écrits' au Moyen Âge (*Mille ans de langue française*, A. Rey/F. Duval/G. Siouffi, 2007, 100-157), mais avec seulement quelques mentions très ponctuelles concernant le lexique dialectal ou régional (p. 149: il mentionne également des mots normands devenus français comme *cargaison* ou *quai*; p. 156: il donne quelques exemples de mots picards dans des farces du 15<sup>e</sup> s. comme *gargate* „gorge“).

### 3.2. La régionalité dans la recherche lexicographique

v. MÖHREN, GREUB, TITTEL, RENDERS

F. Möhren, Y. Greub, S. Tittel et P. Renders traitent très en détail de la place de la régionalité dans les dictionnaires de l'ancienne langue<sup>16</sup>. Frankwalt Möhren prend appui sur le DEAF pour livrer à partir de ses expériences un aperçu d'ordre méthodologique des nombreuses facettes impliquées par l'interface entre la régionalité et la lexicographie. Il reprend en cela le fil de ses réflexions entreprises une décennie plus tôt sur les (im)possibilités de localiser des lexèmes en ancien français (Möhren 2005).

Les contributions suivantes étudient de manière plus ciblée les différents dictionnaires.

Yan Greub montre par une série significative de sondages que

- (i) le FEW fournit de nombreux éléments pertinents pour la régionalité, mais n'explique le phénomène que dans des cas exceptionnels,
- (ii) Gdf et TL ne donnent pratiquement pas d'informations explicites sur la régionalité, même si leurs matériaux permettent souvent de l'établir,
- (iii) les apports des matériaux des trois dictionnaires sont à chaque fois très partiels et que seule la combinaison de toutes les informations permet l'établissement d'un régionalisme, au moins dans la plupart des cas : dans d'autres cas, en revanche, les données réunies des trois dictionnaires ne font pas ressortir la régionalité d'un mot.

Le constat chiffré de Pascale Renders accentue encore cette analyse : les régionalismes 'explicites' du DMF se recourent dans moins de dix pour cent des cas avec l'*Inventaire* initial des régionalismes réalisé sur la base des publications de Gilles Roques, alors que la nomenclature de ce dernier est presque intégralement présente dans le corpus du DMF<sup>17</sup>. Là encore l'essentiel de l'information sur la régionalité reste implicite dans ce dictionnaire.

L'étude de Sabine Tittel arrive dans cette même logique à la conclusion qu'il est certes possible de traiter la part de régionalité dans les articles du DEAF, mais pas, à partir du DEAF, la part de régionalité de l'ancien français. Cela est surtout vrai pour le DEAF*pré*, alors que les questions de régionalité ressortent relativement bien des articles du DEAF pleinement rédigés (avec une attention croissante entre les lettres G et K, puis – et surtout – F).

Les différentes contributions laissent entrevoir un problème méthodologique non négligeable dans l'identification d'un régionalisme médiéval : une fois réuni un certain nombre d'attestations, il s'agit d'étudier de près pour chacune d'entre elles les dimensions diatopiques de la source (provenance de l'auteur, *scripta* supposée du

<sup>16</sup> Cf. l'aperçu de la lexicographie médiévale gallo-romane sous l'angle de l'étymologie, Trotter 2014, 28-40.

<sup>17</sup> La comparaison chiffrée porte sur la première version de l'*Inventaire* de Gilles Roques (sept. 2015).

texte de départ, caractéristiques de la tradition des manuscrits et, notamment, du manuscrit comportant le lexème). Nous verrons dans le chapitre sur les genres textuels (3.5) combien ces questions sont épineuses dans le détail – et combien il est peu aisé d'établir l'existence d'un régionalisme à un moment historique donné et d'en délimiter l'usage dans l'espace et dans les genres textuels<sup>18</sup>.

Le constat quelque peu déconcertant de la lexicographie du français médiéval, pourtant exemplaire en romanistique, nous semble central pour comprendre la faible attention dédiée à la régionalité lexicale. Le savoir sur ce phénomène reste pour l'essentiel implicite dans les dictionnaires et il est parfaitement éclaté dans les travaux sur des textes individuels<sup>19</sup>. Nulle surprise que la thématique soit perçue, de manière globale, comme peu pertinente voir comme inexistante par les médiévistes, lexicologues et historiens de la langue.

### 3.3. *Les trajectoires évolutives de la régionalité lexicale entre le 9<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle*

v. CARLES, RÉZEAU, CHAUVEAU

La régionalité médiévale s'inscrit dans un diasystème par nature différent de celui de l'époque moderne, puisqu'elle se place dans une phase de 'pré-standardisation'. Pour pouvoir retracer les grandes trajectoires de la régionalité lexicale, il est indispensable d'appréhender les évolutions qui précèdent et qui suivent l'époque des textes vernaculaires pleins entre le 12<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de comprendre comment se prépare la dimension régionale très particulière du Bas Moyen Âge et quels liens elle entretient avec la régionalité sous les auspices d'une langues standard moderne.

Les évolutions avant l'apparition des textes vernaculaires pleins sont étudiées par H. Carles. Elle prend en cela appui sur le *Trésor galloroman des origines* (TGO), rédigé par elle sur la base des – assez nombreux – éléments vernaculaires contenus dans les documents en latin médiéval entre *ca* 800 et le début du 12<sup>e</sup> siècle (cf. Carles sous presse). Les résultats de son relevé sont surprenants puisqu'ils montrent une continuité relativement forte entre les langues galloromanes vernaculaires élaborées en contexte latin à l'époque pré-textuelle et à l'époque textuelle :

- (i) la très grande majorité des lexèmes français introduits dans l'écrit (latin) avant 1100 sont diatopiquement neutres et connaissent une diffusion générale en français, pour la plupart même dans toute la Galloromania ;
- (ii) il y a toutefois dès les débuts une présence de mots régionaux dont la diffusion s'explique en partie par les données de l'Antiquité, en partie par des évolutions des 7<sup>e</sup>/9<sup>e</sup> siècles. Cette présence est plus faible pour le français que pour l'occitan (13 lexèmes pour le

<sup>18</sup> Cf. encore une fois, dans ce contexte, le memento de Möhren 2005.

<sup>19</sup> Le récent *Dictionnaire du français médiéval* de Takeshi Matsumura (Les Belles Lettres, 2015) repose en grande partie sur une synthèse du TL mais prend assez systématiquement en considération les régionalismes identifiés à travers les dernières décennies par l'auteur et, également, par Gilles Roques. Malgré son volume de 3500 pages, la conception succincte des articles ne permet naturellement pas de développements ultérieurs de la question.

premier, 37 pour le second contre *ca* 255 lexèmes diatopiquement neutres en français, 244 en occitan<sup>20</sup>), mais elle est indissociable du processus d'élaboration scripturale ;

- (iii) la délimitation géolinguistique des diatopismes est assez large et englobe une ou plusieurs régions scripturales, tout comme à l'époque textuelle (par ex. pic., norm., Nord ou ang., poit., Touraine, Berry) ; les diatopismes avec une faible délimitation dans l'espace ne font pas apparition à l'écrit.

Cette étude établit donc une trajectoire sans heurts depuis l'Antiquité tardive jusqu'à la fin du Moyen Âge : l'écrit favorise des mots diatopiquement neutres, mais il intègre également des lexèmes à diffusion régionale qui contribuent ainsi aux processus de sélection d'une langue standard en voie d'élaboration.

Pour pouvoir appréhender les évolutions après *ca* 1500, P. Rézeau s'interroge sur les trajectoires des mots régionaux modernes<sup>21</sup>, J.-P. Chauveau sur celle des mots dialectaux. Chacun retient un corpus de référence significatif et bien délimité pour le comparer, en guise de sondage, avec l'héritage médiéval : P. Rézeau le vocabulaire des Poilus, J.-P. Chauveau les dialectes oïliques de la Bretagne.

P. Rézeau choisit en effet comme terme de comparaison son dictionnaire des textes privés de la Première Guerre mondiale<sup>22</sup>. Parmi les *ca* 1500 régionalismes identifiés, il en relève 28 qui sont attestés dès le Moyen Âge et les traite en détail dans le présent volume. Ces 28 régionalismes (de forme ou de sens) sont pour la plupart restés stables depuis l'époque de leur apparition à l'écrit ; seule une minorité correspond à des mots du français général ayant connu un rétrécissement (quatre lexèmes) ou sont des régionalismes de fréquence (également quatre lexèmes). Ces chiffres peuvent paraître très restreints, mais ils augmentent sensiblement si l'on se base sur la nomenclature du *Dictionnaire des Régionalismes de France* (DRF) : P. Rézeau y relève 44 lexèmes attestés depuis le Moyen Âge sur les 311 entrées des lettres ABC<sup>23</sup>, soit 14% (cf. *ici*, 112, n. 3). Les mots traités dans le DRF ont souvent une diffusion plus large que les régionalismes qui apparaissent dans les correspondances des Poilus, ce qui rend plus probable l'existence voire la disponibilité d'une documentation déjà médiévale. Les relevés de P. Rézeau permettent d'établir de manière univoque qu'une part certaine des régionalismes du 20<sup>e</sup> siècle se trouvent en continuité directe avec des régionalismes médiévaux<sup>24</sup>.

<sup>20</sup> Quant aux lexèmes régionaux, s'ajoutent 42 lexèmes à diffusion géolinguistique 'transversale' englobant une partie du domaine d'oc, d'oïl et/ou francoprovençal (Galloromania orientale, occidentale, centrale etc.).

<sup>21</sup> Pour le traitement méthodologique des régionalismes modernes, les articles de Chambon (1997b et 1997c) restent fondamentaux. Cf. par ailleurs la synthèse récente de Lengert 2015.

<sup>22</sup> La nomenclature du dictionnaire est actuellement établie et comporte en tout un peu plus de 3000 lexèmes ; le traitement des entrées devrait être achevé à l'été 2017.

<sup>23</sup> A : 44 articles, B : 96, C : 171.

<sup>24</sup> Cf. aussi P. Renders qui a relevé sur les 1540 mots marqués comme régionaux dans le DMF 111 mots qui font également partie de la nomenclature du TLF (7%) : ici, il faut supposer en effet une dérégionalisation à travers les siècles (Renders, *ici* 93), ce qui apporte une facette complémentaire au tableau général.

Malgré les restructurations du diasystème, le processus d'établissement et de diffusion de la variété standard ne constitue donc pas une rupture forte dans les trajectoires des régionalismes lexicaux, pas plus que l'apparition des textes romans pleins quelques siècles plus tôt. Les mots régionaux représentent dans l'histoire du diasystème français une dimension fortement mouvante, caractérisée par de fréquentes innovations<sup>25</sup>, mais également par une continuité certaine à travers les siècles et les époques<sup>26</sup> (cf. aussi Carles, *ici* 107*sqq.*).

La comparaison entre des régionalismes médiévaux et des mots dialectaux modernes est particulièrement intéressante, parce qu'elle établit un lien entre les mots de l'écrit et les mots de l'oral qui en sont à la base. Les dialectes modernes ne sont, certes, pas identiques aux dialectes médiévaux, mais il y a une probabilité certaine qu'un mot dialectal avec une diffusion donnée vers 1900 était déjà un mot dialectal vers 1400, éventuellement même avec une diffusion semblable<sup>27</sup>. J.-P. Chauveau a comparé dans cette optique un corpus conséquent de régionalismes médiévaux de la Bretagne romane, constitué par lui à cette fin, avec les données dialectales modernes. Sur l'ensemble des 50 lexèmes de la lettre A- réunis dans ce volume (Chauveau, *ici* 163-166), un peu moins d'un tiers (15) ont des correspondants dialectaux contemporains (*ib.* 132). Il est toutefois probable qu'au Moyen Âge, l'essentiel des 50 lexèmes en question avaient une existence également à l'oral, dans les dialectes de la Bretagne romane. Si l'époque moderne connaît une rupture diasystématique nette entre mots français régionalisés et mots dialectaux oïliques, il faut supposer une cohérence forte entre les deux entités au Moyen Âge.

La comparaison de J.-P. Chauveau confirme donc le caractère mouvant des régionalismes, puisque la plupart des mots relevés ne fait plus partie du français régional actuel. Il montre tout autant la variabilité des mots dialectaux qui connaissent constamment des nouvelles formations et des disparitions. En s'appuyant sur une documentation très dense, J.-P. Chauveau traite en détail cette nomenclature entre régionalité et dialectes, oral et écrit. Il fait ainsi apparaître les différentes configurations évolutives possibles et établit une typologie dont la validité est générale pour l'intégralité du domaine d'oïl. D'un point de vue méthodologique, il montre l'utilité d'une « mise en interrelation des régionalismes médiévaux et des dialectalismes

<sup>25</sup> Les 'innovations' correspondent dans ce sens à des cas de figure très variés : de nouvelles formations à dimension régionale, la régionalisation de mots généraux, mais aussi la disparition de mots régionaux ou encore leur dérégionalisation en faveur du français général.

<sup>26</sup> Cf. aussi Chauveau, *ici* 160 : « Entre la période médiévale et l'époque contemporaine, l'évolution linguistique a été considérable. Cependant les divergences évidentes se détachent sur une continuité qui maintient une part non négligeable des particularismes diatopiques. » Cf. également dans la lignée du raisonnement de Chauveau la réflexion méthodologique de Kristol 2014.

<sup>27</sup> Ce n'est pas le lieu pour traiter les trajectoires des mots dialectaux galloromans ; les rythmes de genèse et de disparition de mots dialectaux et leur évolution dans l'espace peuvent être appréhendés dans la logique géohistorique qui est celle du FEW, mais, là encore, des travaux synthétiques font cruellement défaut : c'est le sujet d'un autre livre qui – on peut l'espérer – sera écrit un jour.

contemporains» pour «améliorer la description du lexique du français médiéval» et, «dans un certain nombre de cas», pour «retracer l'histoire d'un ensemble lexical» (Chauveau, *ici* 152).

Les résultats de ce deuxième volet sont tout aussi probants que ceux pour la lexicographie médiéviste. Les trois contributions placent la régionalité médiévale dans une continuité de longue durée et précisent leur position bien particulière entre les variétés dialectales parlées et la variété standard du français. Sur cette toile de fond, il devient plus aisé d'approcher les particularités des régionalismes médiévaux entre *ca* 1100 et *ca* 1500. Nous avons retenu pour les deux prochains volets l'étude de deux paramètres 'externes' qui régissent le développement de la régionalité lexicale à un moment et dans une région donnés: le contact linguistique (3.4) et les genres textuels (3.5).

### 3.4. *La variation lexicale en fonction du contact linguistique*

v. PFISTER, KRISTOL, MINERVINI, ZINELLI, STÄDTLER

Le français médiéval connaît différentes configurations de contact linguistique. En premier lieu cela vaut naturellement pour le français parlé et écrit en dehors de l'espace géographique des dialectes primaires oiliques, en Angleterre, dans l'Orient latin et en Italie, mais aussi en territoire francoprovençal, où la présence du français n'a que très partiellement été prise en considération dans l'optique du contact linguistique<sup>28</sup>. Ajoutons que l'extension du francoprovençal était plus large au Moyen Âge qu'aujourd'hui et que cette langue englobait une partie plus importante de la Bourgogne avec, notamment, l'abbaye de Cluny.

Une place particulière revient dans ce contexte à l'*Occitania submersa* dont les délimitations géolinguistiques aux différentes époques sont loin d'être établies à l'heure d'aujourd'hui: pour le poitevin, nous supposons une zone de transition entre les parlers d'oc et d'oïl qui était orientée vers le Sud pendant la première période romane et qui s'est orientée vers le Nord à partir du 9<sup>e</sup> siècle ou du 10<sup>e</sup> siècle pour s'intégrer pleinement dans le diasystème du français (cf. Carles sous presse, chap. 4.5.1). Il est toutefois probable que la zone de transition s'étendait plus au Nord, sans que les effets lexicaux de cette double orientation linguistique aient jamais été étudiés de manière systématique.

Si vers le Sud, le français s'est trouvé en large interface avec les langues galloromanes voisines, vers le Nord il a connu des contacts intenses avec le flamand et avec le francique rhénan. Les nombreux mots flamands en Wallonie, dans la Flandre francophone et, par extension, en Picardie en témoignent de même que les mots franciques en Lorraine et dans les zones avoisinantes. Enfin, le français écrit se trouve constamment en contact avec le latin qui est responsable des phénomènes omniprésents de latinisation et aussi d'homogénéisation des *scriptae* oiliques.

<sup>28</sup> Cf. Kristol, *ici* 171: «Dans l'espace francoprovençal – on tend à l'oublier – le français est une langue d'importation.»

En dehors du cas particulier du latin, toutes ces formes de contact linguistique se sont concrétisées par des emprunts qui étaient, dans un premier temps, exclusivement régionaux : des mots anglo-normands provenant du moyen anglais, des mots picards provenant du flamand, des mots du Sud-Ouest provenant de l'occitan, etc. Le troisième volet du présent volume est ainsi dédié au contact linguistique, qui semble relativement facile à saisir, mais qui n'a jamais été conceptualisé dans le contexte de la régionalisation lexicale du français ni même appréhendé en tant que tel de manière systématique<sup>29</sup>.

Parmi les différents cas de figure, il faut en effet distinguer ceux qui se placent dans le continuum des dialectes d'oïl parlés et ceux qui sortent d'une manière ou d'une autre de ce tissu de l'oral *in situ*. Le cas le plus simple est celui des mots flamands et franciques qui sont entrés par le biais de contacts dans des zones de frontière linguistique et grâce aux échanges avec les grandes villes commerçantes de la Flandre, des Pays Bas et du Rhin inférieur<sup>30</sup>. Notre *Inventaire* contient dans sa version finale plus de 200 de ces emprunts qui sont tous entrés dans la langue d'oïl par une voie de diffusion dialectale et régionale. Bon nombre de ces germanismes se sont ensuite généralisés en français. Nous avons renoncé dans ce cadre à une contribution spécifique à ces emprunts, étant donné leur excellent traitement dans le FEW et leur présence parmi les régionalismes relevés par Gilles Roques. Une étude monographique à partir des données disponibles demanderait un effort très particulier, mais serait certainement prometteuse.

Le cas est semblable mais néanmoins différent pour l'occitan dont les emprunts passent par des voies multiples : les contacts culturels, commerciaux et politiques, les contacts tout le long de la frontière linguistique et les nombreuses interférences dans l'*Occitania submersa*. Max Pfister s'est concentré dans sa contribution sur la méthodologie du relevé des emprunts occitans en français, sans différencier les multiples filiations dans les contacts entre la France du Nord et du Sud. Si les contacts culturels ont pu mener à des emprunts de type savant dans les textes médiévaux, les contacts frontaliers ont tout d'abord mené à de nouvelles formes régionales en français. Cela vaut *a fortiori* pour les lexèmes de type occitan en Poitou qui ont été phonétiquement francisés, surtout à partir du 11<sup>e</sup> siècle. En guise de prolégomènes, Max Pfister a pu montrer, en soulignant les apports de la lexicographie récente, le potentiel notable de la recherche sur ces emprunts intra-galloromans<sup>31</sup>.

<sup>29</sup> Renvoies pour une orientation globale aux articles de la RSG : *Latein und Galloromania* (art. 136, H.D. Bork), *Arabisch und Galloromania* (art. 143, R. Kiesler), *Allemand/néerlandais et français* (art. 148, E. Roegiest), *Englisch und Romanisch* (art. 150, M. Görlach), *Roman et français, occitan* (art. 155, D. Trotter).

<sup>30</sup> Cf. dans ce contexte l'étude pertinente de Serge Lusignan sur le picard (2012 et également 2011).

<sup>31</sup> Qu'il nous soit permis de faire ici une remarque plus personnelle : la contribution de Max Pfister reflète fidèlement la méthode très pédagogique qu'il avait établie pour son enseignement en lexicologie historique : la juxtaposition des extraits de dictionnaires ou de sources photocopiées rendait alors l'argumentation très parlante et plongeait les étudiants

Les interférences entre le francoprovençal et le français soulèvent des problèmes épistémologiques ultérieurs: la *scripta* française a été en effet choisie dès les débuts pour les écrits vernaculaires dans tout le territoire francoprovençal. Les textes rédigés dans une *scripta* francoprovençale sont extrêmement rares et l'on rencontre au mieux des manuscrits 'francoprovençalisants'<sup>32</sup>. D'un point de vue lexical, les documents comportent toutefois un nombre important de mots francoprovençaux, en contexte oïlique et, plus encore, en contexte latin<sup>33</sup>. Dans le diasystème du français médiéval écrit, il s'agit là de toute évidence de mots régionaux. Mais ces mots ne faisaient pas partie du diasystème du français parlé: c'étaient des mots dialectaux francoprovençaux et non français. Nous sommes donc face à une régionalité scripturale, non orale. Les implications empiriques et méthodologiques complexes de cette situation linguistique particulière font l'objet de la contribution d'Andres Kristol qui a choisi de mener une étude de cas à partir de la *Petite Chronique* de la religieuse Jeanne de Jussie (1503-1561). Le 16<sup>e</sup> siècle est en effet l'époque charnière où les anciens mots dialectaux du francoprovençal commencent à entrer dans une variété régionale du français qui peut être articulée comme acrolecte à l'oral. Dans son annexe, A. Kristol distingue très précisément les mots savants, archaïques ou idiosyncrasiques chez Jeanne de Jussie des régionalismes morphologiques ou sémantiques, des régionalismes « en devenir » ou propres seulement à une partie de l'espace francoprovençal (*ici*, 194). Ajoutons que les emprunts du francoprovençal ont pu entrer aussi dans les dialectes oïliques voisins. À l'instar des emprunts à l'occitan, au flamand ou au francique rhénan, ils constituent ainsi une source complémentaire de régionalité lexicale du français.

L'anglo-normand est un cas encore plus complexe: pour l'évaluer, il faut bien distinguer les niveaux de l'oral et de l'écrit en Angleterre – le français reste une variété acrolectale parlée jusqu'au début du 14<sup>e</sup> siècle et une variété écrite dominante jusqu'au milieu du 15<sup>e</sup> siècle, mais ce n'est jamais une langue dialectale de souche. Les très nombreux emprunts à l'anglais font ainsi partie intégrante de cette variété très prolifique au niveau textuel, mais leur portée à l'oral reste circonscrite à une période très courte. Peu de ces anglicismes régionaux traversent en effet le 'Channel' pour entrer dans les dialectes oïliques primaires voire pour entrer dans le français général. Il s'agit donc d'un phénomène très marqué de régionalité lexicale mais qui reste malgré tout périphérique par rapport aux grandes trajectoires du français. Malheureusement, il ne nous a pas encore été donné de retrouver l'important article de David Trotter sur ce chapitre paradigmatique de l'histoire du français – il nous avait annoncé en juin 2015 l'achèvement d'un manuscrit de 50 pages. Nous devons donc nous résigner à renvoyer à ses divers travaux<sup>34</sup> ainsi que, naturellement, aux entrées de l'AND grâce auxquelles les emprunts anglais en 'français insulaire' sont excellemment documentés.

---

immédiatement dans la réflexion lexicologique (dans ses cours, les lignes des photocopies étaient naturellement numérotées, comme dans le LEI, par sauts de 5).

<sup>32</sup> Cf. Maffei 2015.

<sup>33</sup> Cf. Carles s.p. et Vitali 2007.

<sup>34</sup> Les textes Trotter 2000, 2012, 2013, 2013 [2014] et s.p. fournissent un aperçu déjà très vaste autant sur la thématique que sur l'état des études.

Le français en Outremer et en Italie représente enfin les configurations les plus extrêmes du contact linguistique en français médiéval. Si dans l’Orient latin, le français est une langue parlée et écrite, soumise à de nombreux emprunts à l’arabe, au grec, mais aussi à l’occitan et à l’italien, en Italie, il apparaît avant tout comme une langue écrite, en divers lieux (Vénétie, Gênes, Naples) et sous des auspices divers. Laura Minervini et Fabio Zinelli présentent ces deux situations sociolinguistiques très complexes sur la base de leurs travaux antérieurs sous les angles méthodologique et épistémologique. Les emprunts sont très présents dans les deux situations de contact et ils peuvent être considérés comme ‘régionaux’ à part entière en Terre Sainte où le français est parlé comme dialecte secondaire et avec plus de précaution en Italie où il reste toujours une langue étrangère. Dans les deux cas, les lexèmes empruntés peuvent passer, par des voies autant écrites qu’orales, dans le territoire d’oïl de souche et même se généraliser en français. Les emprunts régionaux forment donc de nouveau un point de départ pour des mots français généraux.

Thomas Städtler, enfin, a pris le parti de traiter non pas les éléments latins en français, mais les éléments vernaculaires en latin médiéval après 1100, qui sont naturellement plus pertinents pour le phénomène de la régionalité. Bien entendu, la plupart des mots français en contexte latin sont diatopiquement neutres, comme c’est déjà le cas avant 1100; mais la régionalité reste bien présente, d’autant plus que les formes vernaculaires introduites en contexte latin reflètent forcément plus une oralité qu’une scripturalité élaborée. Thomas Städtler montre ainsi, sur la base d’un corpus lexical de la Picardie réuni ici, le potentiel considérable de la recherche dans ce domaine.

Les apports essentiels du contact linguistique à la régionalité lexicale ressortent de ce volet avec toute la clarté nécessaire. Les contributions montrent également la grande diversité typologique de ce que l’on peut concevoir comme ‘régional’ et les interactions complexes entre l’usage oral et écrit dans les différents lieux.

### 3.5. *La régionalité lexicale dans les genres textuels*

v. ZUFFEREY, PALUMBO, COLLET, GLESSGEN/KIHAÏ, VIDESOTT

Les genres textuels ont une importance particulière pour la régionalité lexicale puisque l’élaboration d’une langue se place inévitablement dans le cadre des genres textuels et traditions de discours<sup>35</sup>. Ils appellent toute une série d’interrogations:

<sup>35</sup> Ce n’est pas le lieu pour développer l’importance des genres textuels pour l’élaboration, la variation et la transformation des langues (nous pensons aux travaux de Wolfgang Raible, de Peter Koch ou de Johannes Kabatek [cf. *ici* 433]; cf. aussi dernièrement Lebsanft/Schrott 2015 et leur synthèse en français dans la RLiR 2016). Le genre textuel est la dimension communicative dans laquelle se concrétise le ‘Sprachspiel’ de Wittgenstein et où la parole libre et individuelle reçoit une forme redondante, se lexicalise, devient usage (cf. Glessgen 2005). La diversité des genres garantit la complexité et la richesse d’une langue de culture. Avec Johannes Kabatek, nous considérons qu’un genre textuel fortement développé avec une tradition séculaire constitue une ‘tradition de discours’ dont l’impact sur la langue est par conséquent particulièrement marqué. Dans ce choix terminologique, la tradition de discours n’est pas

est-ce que les différents genres comportent, dans une région donnée, les mêmes régionalismes? Est-ce que l'importance quantitative des régionalismes ou leur utilisation à des fins stylistiques et expressives sont semblables? En quelle mesure les genres textuels se prêtent-ils à des emprunts de régionalismes d'autres régions?

Pour approcher ces interrogations, notre quatrième volet thématique interroge de manière exemplaire plusieurs traditions textuelles particulièrement développées de la littérature profane et religieuse ainsi que le corpus des *Plus anciens documents linguistiques de la France*. Il est certain que d'autres genres méritent tout autant l'attention – l'historiographie, les textes médicaux ou les autres textes traitant d'un savoir spécialisé<sup>36</sup> –, mais les genres littéraires et documentaires sont sans aucun doute particulièrement significatifs.

F. Zufferey présente quelques choix lexicaux dans la tradition du *Renart* et dans le *Lai d'Aristote* qui illustrent notamment que les régionalismes peuvent constituer un facteur d'incompréhension dans les traditions textuelles conduisant ainsi à leur élimination ou encore à leur 'diffraction'. Ces observations sont d'autant plus précieuses qu'elles fournissent une explication très immédiate pour le choix prépondérant de mots à diffusion géolinguistique large dans des textes destinés à une forte circulation dans l'espace: introduire des régionalismes pouvait apporter une plus-value expressive mais aussi réduire la portée communicative d'un texte littéraire. Un dernier exemple, cette fois-ci occitan, dans le roman de *Flamenca* est d'ordre philologique: F. Zufferey montre que les régionalismes peuvent également rester incompris par la tradition philologique, ce qui mène le cas échéant à des incompréhensions conséquentes du sens textuel.

G. Palumbo poursuit l'enquête sur les zones de fracture créées par les régionalismes à l'exemple de la tradition manuscrite de la *Chanson d'Aspremont*. Cette tradition connaît, elle aussi, en divers endroits des variances induites par des mots régionaux, ce qui fait ressortir nouvellement la dimension 'dynamique' de la régionalité dans les choix lexicaux.

G. Palumbo développe par ailleurs un deuxième aspect d'ordre philologique: l'apport essentiel des régionalismes pour la localisation autant des manuscrits que des archétypes de la tradition textuelle. C'est en effet le seul domaine où la régionalité lexicale a pu par le passé gagner l'intérêt des médiévistes. Le traitement exemplaire des lexèmes par G. Palumbo montre le potentiel de cet axe méthodologique qu'il réussit à exploiter pour suivre le cheminement de la tradition textuelle dans l'espace et dans le temps.

Cette approche est également illustrée par O. Collet dans son étude des deux groupes de manuscrits oïliques de la tradition de la *Legenda aurea*. Il montre que

---

autre chose qu'un genre textuel, elle constitue seulement un sous-ensemble bien défini à côté d'autres genres, moins traditionnels.

<sup>36</sup> Cf. la synthèse Carles/Glessgen 2015, 115-17 et, plus généralement, les contributions au volume de *Philologie* réunies par David Trotter (2015) qui dédie une attention particulière à la diversité des genres.

l'étude attentive du vocabulaire régional est une voie privilégiée pour cerner l'histoire d'une tradition textuelle. Il montre également qu'il n'y a aucune différence de nature dans le traitement de la régionalité entre les textes littéraires religieux et profanes, au moins dans le cas des grandes traditions textuelles. Pour les textes religieux à témoin unique ou avec peu de témoins, le marquage régional particulièrement développé dans les choix grapho-phonétiques<sup>37</sup> pourrait éventuellement trouver un écho dans le lexique : cela reste donc une question à poursuivre.

Quant au vocabulaire des textes documentaires, le bref relevé que nous avons réalisé avec Dumitru Kihai confirme l'idée reçue selon laquelle la régionalité est assez présente dans ces traditions<sup>38</sup>. Cela s'explique par la portée communicative plus restreinte dans l'espace des textes pratiques, rédigés à des fins pragmatiques dans un territoire défini, mais aussi par la faible importance des processus de copies qui tendent à réduire la part de régionalité. Nous avons choisi dans ce cadre la voie prudente de comparer les lexèmes régionaux réunis dans l'inventaire des régionalismes relevés par Gilles Roques (essentiellement dans des textes littéraires) avec les données de notre corpus actuel d'environ 2200 chartes. Nous avons ainsi pu prouver la pertinence notable des constats de Gilles Roques – c'est bien une question qui devait être traitée dans ce contexte – et mettre en relief certaines solidarités lexicales entre les genres littéraires et documentaires. En même temps, les grandes différences sémantiques et pragmatiques entre les genres mènent nécessairement à des choix lexicaux assez différents, ce qui limite les récurrences.

Paul Videsott a choisi la voie inverse pour interroger la régionalité dans les actes médiévaux : il a relevé et étudié dans le sous-ensemble des chartes de la chancellerie royale *tous* les lexèmes à dimension régionale. Pour les chartes champenoises, lorraines ou francomtoises, une telle approche aurait mené à un petit dictionnaire à part entière – mais pour la chancellerie royale, le nombre de mots régionaux reste étonnamment réduit. Sur les 140 actes, pour la plupart assez longs – l'édition de Videsott (2015a) couvre 310 pages –, l'auteur identifie seulement 16 régionalismes avérés et 3 régionalismes éventuels, presque sans exception dans des documents liés à une situation pragmatique bien définie (implication de personnages ou mention de *realia* liés à une région donnée). Nous retrouvons ici la volonté de dérégionaliser les textes à diffusion communicative large dans l'espace et aussi dans le temps : la royauté se meut dans la dimension de l'espace oïlique intégral et vise, plus que les actes régionaux, la longue durée. P. Videsott prouve du même coup que la standardisation lexicale du français atteint dès 1280 un degré très avancé dans le cadre de la chancellerie royale, constat de poids pour l'histoire de la langue française<sup>39</sup>.

<sup>37</sup> Cf. Glessgen/Vachon 2013.

<sup>38</sup> Cela ressort également de l'étude très approfondie de J.-P. Chauveau sur la Bretagne romane puisqu'il s'est essentiellement basé sur des textes documentaires des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles.

<sup>39</sup> Les effets de standardisation dans la *scripta* de la chancellerie royale impliquent également, mais de manière moins marquée les autres domaines de la langue, la grapho-phonétique et la morphologie (cf. Videsott, *ici* et 2013 et 2015b). Gröbl (2013 et 2014) place ensuite la diffusion de ce standard précoce en Picardie un siècle plus tard, vers 1380. Cf. aussi Glessgen/Videsott s. p.

Si les cinq contributions de ce volet n'ont pas épuisé la large interface entre genres textuels et régionalité lexicale, ils ont pu, justement, montrer le potentiel considérable qu'elle recèle. La régionalité peut être exploitée dans le cas du français médiéval en vue d'interprétations variées autant lexicologiques que textuelles, linguistiques que littéraires. En effet, sa présence dans les différents textes et genres n'est pas aléatoire. Elle correspond à un marquage diasystématique fort, ce qui implique à partir de la diatopie des effets également diastratiques et diaphasiques. En même temps, la régionalité fournit par ce marquage des renseignements précieux sur le contexte de genèse des textes et des genres et sur les trajectoires des traditions discursives. L'étude de la régionalité lexicale, et plus généralement linguistique, en fonction des genres textuels ouvre donc de nouvelles perspectives interprétatives particulièrement porteuses.

### 3.6. *La régionalité lexicale et la formation des langues standard : le français en contraste avec les langues voisines*

V. SCHWEICKARD, GARDNER

La réflexion sur la place des régionalismes dans les différents genres textuels amène dans un deuxième temps à une interrogation sur la relation entre la régionalité et les choix lexicaux dans la variété standard. Nous avons pu établir, pour la trajectoire du français médiéval, que cette relation est caractérisée par un profond antagonisme : la sélection lexicale dans l'élaboration de la variété standard porte clairement sur des mots à diffusion large voire générale dans le diasystème. La présence de mots régionaux dans un état donné de la langue est donc corrélée de manière définitoire au degré plus ou moins développé de standardisation : plus le nombre de régionalismes est grand, moins la standardisation est avancée ; autrement dit : le degré de standardisation augmente avec la réduction du nombre de régionalismes, comme nous avons pu le voir dans le cas très significatif de la chancellerie royale (Videsott, *ici* 377-410).

La présence des régionalismes dans les textes médiévaux permet par ailleurs de mieux comprendre les processus en vigueur dans la genèse d'une langue écrite et sa relation avec l'oral environnant. En effet, dans tout le territoire où le français est un dialecte primaire, les mots régionaux ont un lien relativement immédiat avec la langue parlée. Cela ressort aussi des nombreuses concordances entre la diffusion d'un régionalisme médiéval et du mot correspondant dans les dialectes modernes (cf. encore Chauveau, *ici*). Ce sont donc des mots dialectaux qui sont accueillis à l'écrit, éventuellement avec certaines adaptations (grapho-)phonétiques et morphologiques. Ces mots dialectaux proviennent à leur tour des processus de diversification lexicale de l'époque latine ou ont été empruntés aux langues de contact médiévales. Par conséquent, les régionalismes reflètent clairement un oral dialectalisé sous-jacent et peuvent servir de témoignage fidèle des choix lexicaux dans une région et une époque données. Or, il faut supposer que les mots à diffusion plus large répondent à des mécanismes semblables : les mots héréditaires non régionaux qui apparaissent dans les textes correspondent très certainement à des mots à diffusion large à l'oral,

sans doute en favorisant les mots à haute fréquence. Ajoutons qu'une diffusion large n'est pas nécessairement absolue dans le diasystème: tous les atlas linguistiques de la Romania montrent que même des mots très répandus et fréquents connaissent des alternatives dans l'espace dialectal. Lorsque nous parlons ici de mots du 'français général', nous pensons alors à des mots à diffusion large, sans marquage diatopique significatif<sup>40</sup>. Par leur intégration dans l'écrit, leur diffusion se voit encore élargie, éventuellement même au-delà des lieux où ils étaient en usage à l'oral. Mais, et cela mérite d'être souligné, il s'agit bien de mots avec une présence réelle dans les parlers dialectaux de l'époque. Dans ce sens, il est légitime de fonder la lexicologie historique sur le témoignage des textes médiévaux: un certain positivisme est d'après nous justifié dans l'utilisation des sources à des fins linguistiques. Même si l'oral reste une dimension à part entière, il nous semble inadéquat de douter de la validité des témoins écrits pour approcher l'oralité au Moyen Âge, autant dans le lexique que dans les autres domaines du langage<sup>41</sup>.

Il y a naturellement diverses précautions à prendre en considération, pour le lexique notamment dans trois domaines: les latinismes, les mots d'un savoir spécialisé et les mots à faible diffusion dans l'espace. La part de latinismes dans la sélection lexicale du français est excellemment étudiée et bien connue<sup>42</sup>. Il ne fait aucun doute que de nombreux mots écrits empruntés au latin ne correspondaient pas à des usages oraux au moment de leur intégration dans les textes vernaculaires. Les scribes étaient *a priori* bilingues et pouvaient facilement puiser dans l'inventaire des formes et sens disponibles en latin pour élargir le vocabulaire des textes français, sans avoir besoin d'un quelconque modèle oral<sup>43</sup>. Par la suite, les latinismes ont également gagné l'oral, au moins en partie – mais pour l'essentiel, il faudra attendre l'alphabétisation générale pour que les très nombreux mots latins intégrés à travers les siècles dans la variété standard écrite atteignent l'oral de toute la communauté de locuteurs.

Le phénomène est semblable pour les mots d'un savoir spécialisé qui pouvaient se nourrir d'emprunts divers (par ex. à l'arabe) ou des mécanismes habituels de dérivation et de changement sémantique. Même si les mécanismes de la nomenclature scientifique sont moins développés au Moyen Âge que depuis le 18<sup>e</sup> siècle, ils s'inscrivent

<sup>40</sup> De manière très concrète, il est facile de s'imaginer qu'un professionnel de l'écrit avait une idée assez précise des mots de son propre usage qui étaient fortement dialectalisés et de ceux qui étaient plus largement répandus dans l'espace; en revanche, il nous semble peu vraisemblable que l'on ait pu distinguer les mots sans aucun concurrent synonymique dans l'espace d'oïl des mots qui connaissaient un ou plusieurs 'géo-synonymes' dans des régions éloignées.

<sup>41</sup> Nous reviendrons sur cette question dans d'autres contextes.

<sup>42</sup> Cf. les aperçus très denses et nuancés de Hans Dieter Bork et de Gerhard Ernst dans la RSG («Latein und Galloromania», vol. 2, art. 136, 1582-90 et «Latein und ItaloRomania», art. 135, 1563-82).

<sup>43</sup> Ajoutons, pour compléter le raisonnement, que des mots héréditaires en usage à l'oral qui se trouvaient en correspondance facilement identifiable avec leurs antécédents latins étaient sans doute favorisés dans la sélection de l'écrit.

dans une logique semblable et éloignent les termes en question du lexique général pour les rapprocher des noms propres<sup>44</sup>. Comme David Trotter a pu le montrer dans le tout dernier texte qu'il a rédigé, le vocabulaire d'un érudit médiéval comme Philippe de Thaon était très particulier : il connaissait de nombreuses formes qu'il faut qualifier d'idiosyncrasiques, répandues tout au plus dans un petit cercle d'initiés (Trotter s.p.). L'exemple significatif de ce scientifique 'anglo-normand' du début du 12<sup>e</sup> siècle peut certainement être extrapolé de l'intégralité de la textualité spécialisée qui témoigne dans ses choix terminologiques de la diversité des microcosmes diaphasiques, et non pas d'un usage oral répandu<sup>45</sup>.

Ces deux mémentos sont importants pour éviter des malentendus – en même temps, il est relativement facile de faire la part des choses entre mots héréditaires (ou résultant d'un contact linguistique oral) et mots savants et spécialisés. Nous pouvons noter dans ce contexte que notre *Inventaire* des régionalismes se compose à 99 % de mots latins héréditaires (dérivés ou non) ou d'emprunt oraux à des langues de contacts. En effet, dans le relevé étymologique que nous avons entrepris à partir de la première version de *l'Inventaire*, nous n'avons identifié que cinq latinismes<sup>46</sup> et – en français continental – huit dérivés sur la base d'un latinisme<sup>47</sup>.

Enfin, nous avons déjà dit à plusieurs reprises que les mots à faible diffusion géolinguistique restent rarissimes dans les textes médiévaux. Nos réflexions sur la sélection lexicale renforcent cette observation qui redimensionne, plus que les mots savants et spécialisés, la valeur des textes médiévaux comme témoins de l'oral. Nous pouvons être à peu près certains que les mots héréditaires des textes reflètent assez fidèlement des usages de l'oral de leur époque, mais nous savons également que de nombreux mots en usage à l'oral ne font pas apparition à l'écrit : des mots à faible diffusion diatopique, des mots avec un sémantisme qui n'intéresse pas les sujets traités par les textes et, naturellement, des mots tabous<sup>48</sup>.

<sup>44</sup> Cf. Glessgen 1995 pour le statut du langage scientifique médiéval et Kabatek 2015 (335-38) pour le caractère onomastique des nomenclatures.

<sup>45</sup> La littérature profane est, dans ce sens, bien plus proche de l'oralité partagée au moins par les élites sociales (mais pas nécessairement dotées d'une formation latine) ; cela ressort très clairement de l'étude sur les choix lexicaux de Chrétien de Troyes (Carles 2013) qui, mis à part un certain nombre de latinismes sémantiques, se fondent de toute évidence sur une tradition d'oralité.

<sup>46</sup> *affable, controverse, dissenne, malignier, opinion*.

<sup>47</sup> *habunde/abonde, criminaire, doctrine, scrutiner, héréditaire, estimaux, scrutation, voleture* ; cette catégorie est, en revanche, plus présente en anglo-normand avec une dizaine de lexèmes : *assensement, betumay, canonizement, denaturesce, durabileté, enhabiter, enoscurir, (h) ermitoyre, nobleie, prelacye*. Le caractère semi-artificiel du français insulaire ressort clairement de cette concentration.

<sup>48</sup> Ces absences expliquent en même temps la faible documentation médiévale des régionalismes relevés dans les lettres des Poilus : il y a, certes, de nombreuses formations post-médiévales, mais il y a aussi sans le moindre doute de nombreux mots qui ont connu au Moyen Âge une diffusion faible dans l'espace.

Résumons: la régionalité lexicale est présente parmi les mots français mis à l'écrit depuis le 9<sup>e</sup> siècle, en contexte latin d'abord, dans des textes vernaculaires pleins ou encore en contexte latin ensuite. Cette présence – que nous commenterons plus loin en détail – se réduit avec l'intensification de la standardisation et les mots régionaux sont pour l'essentiel exclus de la variété standard écrite qui s'imposera aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles. En même temps, les mots régionaux ne disparaissent jamais de l'écrit, écrit qui reste malgré tout perméable à des formes non-standard de l'époque moderne. La différence avec le Moyen Âge réside toutefois dans le statut des régionalismes qui faisaient alors partie intégrante des variétés vernaculaires pré-standardisées, alors qu'ils sont plus nettement marqués à l'époque moderne.

Cette évolution du français se présente comme un processus cohérent et naturel voire logique. Or, si l'on compare ces grandes trajectoires avec les langues voisines, l'italien et l'espagnol pour la part romane, l'allemand et l'anglais pour la part germanique, on rencontre immédiatement des divergences notables: ce qui semblait naturel et logique apparaît dans le regard comparatiste comme très particulier voire aléatoire. Lors du colloque de Zurich, nous avons mené cette discussion en guise de conclusion, avec le concours d'Elvira Glaser (pour l'allemand) qui a malheureusement dû renoncer à une publication pour des raisons de temps et aussi de la complexité de la matière. Le contraste entre les différentes langues ressort toutefois déjà très clairement des contributions de W. Schweickard pour l'italien, de J. Kabatek pour l'espagnol et d'A. Gardner pour l'anglais.

W. Schweickard rappelle en premier lieu que la variété standard de l'italien repose sur une construction semi-artificielle qui réintroduit au 16<sup>e</sup> siècle dans l'usage de l'écrit la variété pré-standardisée du florentin littéraire du 14<sup>e</sup> siècle (cf. Bembo 1525): « Bien que sa position ait été décidément passéiste, élitiste et loin de la réalité linguistique, elle constituait pour longtemps la norme prédominante en Italie (comme 'la façon de parler de la plus saine partie de la Cour' en France) » (Schweickard, *ici* 437). Dans ce choix, il n'y a pas de place pour une sélection entre des formes plus ou moins régionales et des formes supra-régionales voire générales comme elle s'est produite en français entre le 9<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> siècle. Si le français a donc connu un processus d'homogénéisation croissante dans l'interaction constante entre différentes variétés régionales de *scripta*, l'italien a vu l'imposition d'une seule norme régionale contre toutes les autres variétés écrites (dont les interactions au Moyen Âge étaient moins développées que dans la langue d'oïl<sup>49</sup>). Le revers de la médaille est que l'hétérogénéité linguistique reste coprésente depuis le 16<sup>e</sup> siècle à côté de la variété standard et en interaction avec elle: W. Schweickard présente de manière synthétique toute la diversité de ces coprésences et interactions qui en résultent aujourd'hui en Italie et montre combien ce paysage langagier est différent de celui de la France.

<sup>49</sup> Notons toutefois qu'il y avait bien entendu de nombreuses interactions aussi entre les différentes *scriptae* médiévales et qu'il est certainement possible de distinguer des mots avec une diffusion assez large voire générale à travers toute la péninsule et d'autres plus ou moins caractéristiques pour une région donnée; comme en français, les mots fortement localisés n'accédaient pas facilement à l'écrit (cf. *supra* 3.1).

Le cas de l'espagnol est encore différent : J. Kabatek souligne avec toute la clarté nécessaire que le castillan écrit connaît une standardisation précoce dès le 13<sup>e</sup> siècle, partiellement sous l'impulsion des textes arabes, et se répand ensuite, par la Reconquista, sur tout le territoire de la Couronne. Cela mène très tôt à une homogénéité à l'écrit qui place toutes les évolutions ultérieures de différenciation sous les auspices d'une variété standard déjà existante : « la base médiévale sera toujours le fondement du lexique espagnol ».

La constellation de l'anglais présentée par A. Gardner ressemble à celle de l'espagnol dans le sens où l'on peut également identifier un noyau géographique duquel émanent les choix lexicaux de la variété standard : la région de Londres et les dialectes de l'*East Midland*, à leur tour héritiers de la langue des colons germaniques du 5<sup>e</sup> siècle. En même temps, il faut prendre en considération les nombreux emprunts au norois, ainsi que les effets du contact linguistique avec le français qui provoquent au 14<sup>e</sup> siècle une relexicalisation en profondeur : les mots nouvellement introduits dans les textes du moyen anglais sont dans plus de 40% des cas d'origine française ou latine. L'avènement de ce standard se place entre son acceptation sociologique au 15<sup>e</sup> siècle et sa codification dans la lexicographie des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. La variation dialectale et régionale de l'anglais reste toutefois présente jusqu'aujourd'hui.

L'allemand, enfin, connaît des trajectoires très hétéroclites dans les choix lexicaux des textes et le vocabulaire de sa variété standard ne s'établit qu'au 17<sup>e</sup> siècle, sachant que la variance lexicale reste importante dans la langue actuelle<sup>50</sup> : « Im ganzen ist es ein Ausgleichsprozeß, der sich vollzieht, und der den Verlust vieler Worte, die die ältere Literatur kennt, mit sich brachte, während andere, früher von beschränkter Verbreitung, sich allgemein durchsetzten » (v. Bahder 1925, 3). Les processus de restructuration et de sélection reposent aux 15<sup>e</sup>/17<sup>e</sup> siècles sur une combinaison entre le lexique traditionnel de l'écrit médiéval, l'intégration de formes dialectales orales de différentes régions, la dérivation et des emprunts. La continuité entre le Moyen Âge (moyen haut allemand) et l'époque moderne concerne bien moins que la moitié du vocabulaire ; par ailleurs, les formes très caractéristiques du Sud (*Oberdeutsch*) disparaissent pour l'essentiel lors de la sélection.

Ces brèves observations sur les langues voisines montrent que la régionalité est partout et toujours un facteur qui intervient dans la sélection d'une variété standard :

<sup>50</sup> E. Glaser a renvoyé dans son exposé aux références suivantes : pour le processus général : Karl von Bahder, *Zur Wortwahl in der frühneuhochdeutschen Schriftsprache* (Heidelberg 1925) ; Werner Besch, *Sprachlandschaften und Sprachausgleich im 15. Jahrhundert* (München 1967) ; Gerhard Ising, *Zur Wortgeographie spätmittelalterlicher deutscher Schriftdialekte* (2 vol., Berlin 1968) ; Oskar Reichmann, « Die Lexik der deutschen Hochsprache », in : *Handbuch der deutschen Sprachgeschichte* (HSK 2.2, Berlin 2000), 1818-47) ; Dieter Wolf, « Lexikologie und Lexikographie des Frühneuhochdeutschen », in : HSK 2.2 (Berlin 2000), 1554-84) ; pour le rôle de Luther, qui reste difficile à évaluer en détail : Johannes Erben, « Luther und die neuhochdeutsche Schriftsprache », in : F. Maurer / H. Rupp (ed.), *Deutsche Wortgeschichte* (Berlin 1974), vol. 1, 509-581 ; pour la variance actuelle : Ulrich Ammon *et al.*, *Variantenwörterbuch des Deutschen* (Berlin 2004) ; <www.atlas-alltagssprache.de>.

partout, cette dernière s'oppose à des variétés orales très divergentes qui font apparition, justement, dans la régionalité. En revanche, les constellations et les trajectoires concrètes divergent très fortement d'une langue à une autre, même entre ces cinq langues qui sont limitrophes et se placent dans un même univers socio-politique depuis le Moyen Âge. Dans le cas du français, le standard – non seulement lexical – résulte d'un processus séculaire de sélection dans les conditions d'une codification pluricentrique et dans une optique de compromis inter-régional. En anglais, en espagnol et en italien en revanche, le lexique central de la langue standard se nourrit d'une région bien déterminée<sup>51</sup> – tout en connaissant des transformations en profondeur par la suite. En allemand, les processus de compromis et d'interaction entre les régions linguistiques sont encore bien plus complexes qu'en français. Ajoutons que la chronologie des événements est également très variable.

La part des 'universaux' dans les voies de la régionalité lexicale et linguistique est donc fortement restreinte : il s'agit d'un domaine caractérisé par une forte contingence historique dont l'étude demande une attention constante aux aléas de la culture de l'écrit et aux constellations communicatives dans lesquelles celle-ci se déploie.

#### 4. Conclusions sur la place des régionalismes en français médiéval

La régionalité lexicale est un vaste sujet. Les travaux réunis dans ce volume n'ont certainement pas épuisé la matière, même s'ils en ont esquissé avec précision les dimensions empiriques, méthodologiques et interprétatives. Dans la combinaison des différentes contributions il devient aussi possible de proposer en conclusion quelques premières réponses aux principales questions soulevées par la régionalité lexicale :

- (1) quelle est l'importance quantitative de la régionalité lexicale ?
- (2) quelle est son évolution dans le temps à travers le Moyen Âge ?
- (3) quelles entités régionales faut-il retenir et quelle est la présence de la régionalité selon les différentes régions ?

Nous venons en outre de répondre aux trois questions suivantes (cf. *supra* 3.6 et 3.5) :

- (4) quelle est la relation entre le marquage diatopique des textes et la langue parlée ?
- (5) quel est la place de la régionalité lexicale dans les genres textuels et traditions de discours ?
- (6) quel est le rôle de la régionalité lexicale dans la formation des langues standard ?

<sup>51</sup> Il est sans doute inutile de rappeler ici que cette vision reste la plus présente aussi dans la conception de la plupart des ouvrages sur l'histoire du français : la mythe d'une langue parlée de l'Île-de-France qui se serait imposée à l'écrit, d'abord en son lieu naturel, puis, par diffusion, dans tout le territoire oïlique, résiste à toute tentative d'une explication alternative, plus complexe, mais aussi plus cohérente. Nous avons vu que la chancellerie royale atteint très tôt un degré notable de neutralité diatopique et son influence sur les normes écrites du territoire d'oïl est incontestable (cf. *supra* 3.5. et n. 37), mais il s'agit là d'une *scripta* née d'une volonté de compromis inter-régional et justement pas de la représentation d'une variété parlée d'une région donnée.

Essayons donc, en guise de conclusion, de quantifier et de catégoriser la régionalité lexicale dans le domaine d'oïl, au moins de manière approximative. Nous ne reviendrons pas sur la question des mécanismes de genèse des régionalismes (cf. *supra* 3.1), mais nous souhaiterions en déterminer les dimensions quantitatives et qualitatives et, par là, leur portée dans la trajectoire évolutive du français.

#### 4.1. L'importance quantitative

La première et peut-être la plus grande surprise que nous avons partagée avec tous les participants du colloque fut le grand nombre des régionalismes identifiables ou potentiels. Même Gilles Roques s'étonnait, au fur et à mesure que nos relevés avançaient, de l'importance et de la diversité des matériaux. Quelques chiffres :

- le relevé de ses comptes rendus dans la *Revue de Linguistique Romane* et dans la *Zeitschrift für romanische Philologie* réunit, après la révision sévère de G. Roques, environ 1000 lexèmes ;
- les lexèmes qualifiés explicitement de régionalismes dans le DMF sont au nombre de 1240, avec une interface de moins de 10% avec les régionalismes relevés par G. Roques (cf. Renders, *ici* 91) ;
- les lexèmes ajoutés nouvellement à la liste sur la base des contributions au présent volume représentent un peu moins de 200 (sans compter les nouvelles attestations de lexèmes déjà présents selon les relevés de G. Roques et les indications du DMF) ;
- les lexèmes ajoutés ultérieurement à partir de la thèse de Gilles Roques et de ses articles thématiques sont au nombre de 400.
- les lettres F-K du DEAF comptabilisent 516 lemmes et sous-lemmes marqués comme régionaux sur 7190 lemmes en tout (= 7,18%, avec une forte augmentation entre les lettres G-K [6,3%] et la lettre F [12,6%]) (Tittel, *ici* 75). La liste intégrale des lemmes établie pour le DEAF*pré* comporte 82200 entrées; les entrées du DEAF*plus* correspondent donc à environ 9% du vocabulaire total<sup>52</sup>. Une extrapolation chiffrée amènerait ainsi les lexèmes régionaux dans un DEAF complet à plus de 5500 mots en ancien français, sachant que son le choix pour ce marquage porte avant tout sur des formes anglo-normandes ou franco-italiennes voire sur des xénismes en zone de contact avec des langues germaniques (cf. *ici*, [IntroInventaire 2])<sup>53</sup>.

Mentionnons un dernier chiffre :

- le relevé de J.-P. Chauveau sur les textes documentaires de la Bretagne romane comporte un peu plus de 500 lexèmes (desquels il n'a reproduit ici que les 50 mots commençant par A-, cf. *ici* 163 et 166) ; ces mots sont souvent absents de la nomenclature marquée comme 'régionale' dans le DEAF et le DMF puisqu'il n'y a pratiquement pas de textes littéraires de cette région et puisque la lexicographie se base largement sur des sources non-documentaires, en suivant par la force des choses les choix des philologues. Le relevé de J.-P. Chauveau montre donc le potentiel considérable qui réside pour les régionalismes dans

<sup>52</sup> Ce chiffre rejoint les évaluations de Carles (2013, 285), selon laquelle les lettres G-K du DEAF devaient comporter *ca* 8,4% du vocabulaire ancien français.

<sup>53</sup> Le marquage régional dans le DEAF*pré* est naturellement très rudimentaire comme le montre le décompte de S. Tittel (*ici*, 76) ; il s'agit ici essentiellement de réunir les données du fichier papier du DEAF, non pas d'une interprétation des données en bonne et due forme.

l'analyse lexicologique des textes documentaires, potentiel que nous confirmons à partir de nos sondages sur les actes lorrains ou francomtois.

Ces différents éléments chiffrés permettent d'évaluer au moins approximativement l'importance quantitative des régionalismes dans les textes français médiévaux. Si le vocabulaire global de l'ancien et du moyen français confondus approche une centaine de milliers de formes lexicales (avec, bien entendu, un nombre plus important de sens et donc de lexèmes), il est très probable que la part régionale avoisine une dizaine de milliers de formes lexicales. Il s'agit là d'une dimension notable, puisque le vocabulaire total comprend naturellement tous les latinismes et toutes les nomenclatures scientifiques qui ne faisaient pas partie du vocabulaire général de l'époque, contrairement aux régionalismes, plus proches de la langue parlée (cf. *supra* 3.6). Nous n'osons pas chiffrer la part de mots savants et scientifiques dans les dictionnaires, mais elle doit dépasser la moitié de la nomenclature, ce qui confère aux régionalismes un statut quantitatif important au sein du vocabulaire médiéval en usage à l'oral.

Nos relevés chiffrés montrent qu'il ne serait pas pleinement pertinent de rédiger un dictionnaire des régionalismes médiévaux puisque celui-ci devrait intégrer une nomenclature bien trop importante et qu'il serait redondant avec les dictionnaires actuellement disponibles. Étant donné que la lexicographie du français médiéval se place désormais sous les auspices de la numérisation – autant le DEAF que le DMF et l'AND sont des dictionnaires électroniques, le FEW est en train de le devenir –, il sera plus raisonnable d'espérer une intégration, au fur et à mesure, des marques diatopiques utiles dans le cadre de ces ouvrages de référence.

Avec l'expérience du présent volume, nous sommes désormais convaincu que chaque lexème dans un dictionnaire médiéviste devrait être catégorisé :

- (i) latinisme (ce qui englobe différentes sous-catégories qui ne sont pas toujours faciles à distinguer : latinisme formel ou sémantique, emprunt plus ou moins adapté vs relatinisation d'un mot héréditaire)
- (ii) mot appartenant à un savoir spécialisé (médecine, pharmacognosie, droit, etc.) et portant par conséquent une marque diaphasique
- (iii) mot des références quotidiennes avec une diffusion large (voire générale) dans la langue : c'est la catégorie des mots du 'français général' qui ne portent pas de marque d'usage, mais qui doivent malgré tout être identifiés comme tels par l'analyse lexicologique
- (iv) mot des références quotidiennes avec une diffusion restreinte dans l'espace (avec un sémantisme général ou lié à une région donnée), donc les régionalismes, peut-être aussi très exceptionnellement des dialectalismes (si la diffusion est très faible)<sup>54</sup>
- (v) mot appartenant à une *scripta* en dehors du territoire du français de souche (frpr., agn., fr.-it., fr. d'Orient) : selon la région et le mot concret, le statut du lexème entre l'oral et l'écrit peut fortement varier (cf. *supra* 3.4).

<sup>54</sup> Les questions de la diffusion dans l'espace et de la portée communicative concernent naturellement aussi les latinismes et les mots spécialisés (nous avons vu que, très exceptionnellement, un latinisme peut être un mot régional, cf. *supra* 3.6 n. 44sq.); par ailleurs, il faut également prévoir la marque de 'mot tabou' qui est coprésente avec les autres catégories.

Dans l'évaluation de la place qu'occupe un mot dans le diasystème, rien n'est jamais préétabli : il faut poser systématiquement la question de savoir quelles marques conviennent et les attribuer en conséquence. La marque de 'mot général' ne caractérise de loin pas tous les lexèmes en français médiéval, sans doute même pas la moitié. Son identification doit être le résultat d'un processus évaluatif et non pas une solution par défaut. En l'absence d'un résultat probant, il faut s'en tenir à la marque 'diffusion dans l'espace incertaine'. Pour la lexicologie historique et le travail philologique, une telle stratégie en lexicographie ouvrirait de nouvelles perspectives et augmenterait considérablement la sécurité et la qualité de jugement sur les mots et leur trajectoire.

#### 4.2. *L'évolution dans le temps*

La dimension diachronique reste le sujet le moins accessible parmi toutes les questions concernant la régionalité lexicale. Il est relativement rare de pouvoir réunir une documentation dense pour un mot régional donné, et cela demande toujours un effort particulier<sup>55</sup>. Les régionalismes n'accèdent que timidement à l'écrit – qui favorise, nous l'avons vu, les mots généraux – et ils se concentrent dans les textes documentaires des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles qui sont extrêmement mal étudiés par la recherche philologique et linguistique. Même si nous disposions d'un inventaire des quelque 10 000 régionalismes médiévaux dont nous postulons l'existence, il serait très difficile de savoir lesquels de ces mots ont été forgés (ou se sont régionalisés) au 9<sup>e</sup>, au 11<sup>e</sup>, au 13<sup>e</sup> ou au 15<sup>e</sup> siècle, quand ils ont disparu de l'usage (ou se sont dérégionalisés) et quel a été leur évolution dans l'espace.

Devant ces impossibilités autant empiriques qu'épistémologiques, bornons-nous à quelques idées relativement simples :

- nous avons pu voir qu'il existe des 'régionalismes de toujours' dont la régionalité apparaît dès les premiers siècles de la langue et qui reste effective jusqu'aux 19<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> siècles ; le cas le plus spectaculaire sont les mots gaulois dont la régionalité semble déjà établie à l'époque antique ; ces régionalismes stables sont toutefois de loin les moins fréquents parmi les mots régionaux<sup>56</sup> ;
- nous avons également pu voir qu'il y a des transformations très considérables dans les mots régionaux si l'on compare les pôles extrêmes du Moyen Âge et du 20<sup>e</sup> siècle (cf. Chauveau et Rézeau, *ici*) ;

<sup>55</sup> Il suffit de parcourir les nombreux travaux de G. Roques pour s'en convaincre (cf. *ici* 447) ; citons comme exemple son étude « L'emprunt à l'intérieur d'une même langue. Le cas des afr. *bestencier* et *bestens* » où il retrace l'évolution de cette famille dans le temps et dans l'espace (Roques 1999).

<sup>56</sup> Carles (s.p., chap. 5.3.2.2) relève en effet trois mots d'origine celtique avec une diffusion régionale en fr. (*anzinga*) ou en occ. (*nava* et *patu*) ainsi que six mots celtiques avec une diffusion 'transversale' (Est ou Ouest du territoire galloroman). Parmi les quelques mots à diffusion 'régionale' dans le latin de la Gaule identifiés par Adams, la part du gaulois est d'ailleurs prépondérante (cf. Adams 2007, 250-59 ; 360-68), sachant que dans son optique, 'régional' peut autant signifier 'sur tout le futur territoire galloroman' que 'dans une partie du territoire galloroman', éventuellement correspondant à la diffusion d'une des futures langues galloromanes. Le phénomène est donc sans aucun doute réel, mais de faible fréquence.

- par ailleurs, nous avons pu voir, notamment dans notre inventaire des régionalismes, que les évolutions dans l'espace sont une donnée très fréquente parmi les mots régionaux.

Il en résulte qu'il s'agit là d'une dimension lexicale particulièrement peu stable et très évolutive, même si elle n'est certainement pas volatile. Les difficultés d'identifier les régionalismes et de cerner leur histoire individuelle sont sans aucun doute une autre des causes de la faible attention qu'ils ont connue dans la recherche philologique et lexicologique. Mais nous avons vu qu'il est impossible d'avoir une idée cohérente sur les grandes trajectoires lexicales ou encore sur les processus de sélection d'une variété standard sans prendre en considération la régionalité lexicale.

#### 4.3. *La distribution dans l'espace*

La répartition des régionalismes médiévaux dans l'espace reste complexe. Comment déterminer précisément la diffusion d'un lexème dans l'espace si (1) ce lexème n'accède pas facilement à l'écrit et si (2) l'espace se concrétise par un réseau scriptologique dont nous ne connaissons que très partiellement les protagonistes<sup>57</sup> ?

Déjà pour la catégorisation des entités diatopiques à retenir, ces difficultés obligent à retenir des catégories relativement vagues et intuitives, en prenant appui sur les grandes régions géo-historiques et géolinguistiques<sup>58</sup> :

- les régions 'occidentales' : norm., agn., bret., centr. (avec ang., tour., orl.) et sud-ouest (poit., saint.)
- les régions 'nord-orientales' : pic., flandr., nord, wall., hain., champ., lorr., frcomt., bourb., bourg. (auxquels s'ajoute le territoire francoprovençal avec, notamment, la Suisse romande et la région de Lyon)

C'est le choix des dictionnaires et celui que nous avons également retenu pour notre inventaire des régionalismes, tout en étant conscient du caractère approximatif de la catégorisation.

Quant à la présence de la régionalité lexicale selon les différentes régions, celle-ci dépend de différents paramètres qui ont pu déterminer le développement de la régionalité, mais aussi l'état de nos connaissances actuelles :

- l'intensité du contact linguistique
- la densité de la production textuelle dans les différents genres
- l'état d'édition et d'analyse de la production textuelle en question

Les relevés du DMF, du DEAF et de G. Roques s'accordent, par exemple, à attribuer une part importante aux régionalismes de la Picardie, de la Wallonie et du Nord

<sup>57</sup> Nous sommes convaincu de l'importance des 'lieux d'écriture' pour les grandes trajectoires évolutives de la langue (cf. Glessgen 2008), surtout des lieux majeurs qui étaient en même temps des lieux de formation, mais l'identification des lieux d'écriture dans le territoire d'oïl médiéval n'en est qu'à ses débuts.

<sup>58</sup> Cf. Carles/Glessgen 2015, 110sq.

(avec le Hainaut), suivis de près par la Flandre, la Normandie et la Lorraine<sup>59</sup>. La Champagne, la Bourgogne et la Franche-Comté, de même que le Sud-Ouest, le Centre ou le territoire francoprovençal sont largement moins représentés. La présence de l'anglo-normand, du franco-italien et de la Terre Sainte sont très variables selon la source utilisée (le premier est, par exemple, omniprésent dans l'AND, toujours très marqué dans le DEAF, mais bien moins présent dans le DMF). En revanche, la Bretagne romane est presque absente du DEAF et très faiblement représentée dans le DMF, alors que la contribution de J.-P. Chauveau prouve que son vocabulaire médiéval est tout aussi régionalisé que celui de la Lorraine ou de la Normandie (*ici* 163-166).

La distribution des régions dépend donc de toute évidence des sources exploitées par les philologues et les lexicographes. Il a pu y avoir des différences réelles et il est probable que les emprunts ont joué un rôle particulier en anglo-normand ou dans les zones de contact avec le flamand ; mais les divergences actuellement connues sont plus tributaires de l'état actuel de nos connaissances que d'une réalité linguistique historique.

Un élément qui nous semble toutefois identifiable dès à présent, est le fait que toutes les *scriptae* oïliques étaient partout lexicalement régionalisées – à la seule exception de la chancellerie royale, dérégionalisée dès la fin du 13<sup>e</sup> siècle quand elle choisit d'écrire le français. Nous attendons avec grand intérêt l'analyse de la Prévôté de Paris par P. Videsott, mais nous nous accordons dès maintenant sur le fait que Paris et son entourage immédiat constituent un cas particulier : autant par l'accès tardif à l'écrit vernaculaire (vers 1240) que par la dérégionalisation précoce. D'après les expériences de D. Kihai avec les actes de la Champagne limitrophe, cette région semble s'inscrire dans une logique de faible régionalité semblable. En revanche, toutes les autres *scriptae* connaissaient sans le moindre doute un fort degré de régionalité lexicale. Cela est d'autant plus intéressant dans le cas du picard, considéré généralement comme doté d'un prestige littéraire particulier et faisant par là œuvre de 'norme littéraire' : contrairement à la chancellerie royale, cette variété écrite reste nettement marquée en termes de régionalité et ne s'inscrit nullement dans les mécanismes de 'compromis' linguistique qui sont caractéristiques d'une standardisation. Le picard s'assimile donc plus à un 'Kulturdiialekt' dans le sens de H. Kloss qu'à une variété standard à proprement parler.

## 5. Pour clore

L'objectif du colloque en l'honneur de Gilles Roques et du présent volume a été – nous citons le texte de l'invitation – « de cerner le phénomène de la régionalité lexicale médiévale jusqu'ici incompris, surtout au niveau de la langue (donc en dépassant le niveau des mots individuels) » et par là « de mieux comprendre le diasystème du français médiéval, d'identifier la place du lexique et d'évaluer la relation entre l'oral

<sup>59</sup> Cf. pour cet aperçu Renders, *ici* 92 et Tittel, *ici* 75-79.

et l'écrit. Les hypothèses à vérifier concernent l'importance quantitative de la variation lexicale au Moyen Âge et sa diversification physiologique selon les régions, les genres textuels et les contextes d'usage, de même que sa motivation génétique (...). Il s'agira également d'appréhender sur une base nouvelle le rôle de la régionalité lexicale dans la formation d'une langue standard: la sélection du vocabulaire est une question fondamentale pour laquelle il sera possible de trouver des réponses sur une base empirique enfin élargie. C'est dans ces interrogations plus globales que réside l'apport du projet à la linguistique diachronique et générale.»

Au terme de la rédaction du volume, à la lumière des différentes contributions et sur la base de l'*Inventaire* des régionalismes réuni et réélabore à travers les douze derniers mois, nous sommes enclin à croire que notre objectif a été atteint. Nous sommes reconnaissant à tous les participants qui ont fourni un travail considérable, dans des délais remarquables, à notre cher ami David Trotter qui a su donner une impulsion vigoureuse à ce projet et à notre ami tout aussi cher Gilles Roques qui s'est engagé avec toute l'énergie que nous lui connaissons et que nous admirons pour achever cette tentative de synthèse.

Nous avons également mieux compris les mobiles profonds de l'exploitation insuffisante de la régionalité lexicale dans la recherche: tout d'abord, le phénomène est considéré comme banal et peu significatif; cette attitude est doublée par le fait que son étude demande une bonne pratique de la lexicographie, des connaissances solides en lexicologie historique et en dialectologie qu'ainsi qu'un investissement considérable; s'ajoute enfin le traitement trop partiel des régionalismes dans la lexicographie, elle-même insuffisamment sensibilisée au phénomène et surtout freinée par la difficulté concrète d'établir une diffusion restreinte dans l'espace. Notre espoir est d'avoir rompu ce cercle vicieux et d'avoir ouvert à la philologie et à la linguistique historique une meilleure voie d'accès à la régionalité lexicale dont la pertinence nous semble désormais acquise.

Université de Zurich /  
École Pratique des Hautes Études

Martin GLESSGEN

## Références bibliographiques

Les sigles des dictionnaires sont ceux du *Complément bibliographique* du DEAF. Le DEAF électronique est cité par les nouveaux sigles du DEAFél, DEAFplus (articles 'longs': F, G-K) et DEAFpré (articles 'courts': l'alphabet sera complet en 2017).

- Adams, James N., 2007. *The Regional Diversification of Latin 200 BC–AD 600*, Cambridge, University Press.
- Bennett, Philip E., 2003. «Le normand, le picard et les *koinés* littéraires de l'épopée aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles», *Bien dire et bien apprendre* 21, 43-56.
- Bernhard, Gerald / Gerstenberg, Annette, 2008. «Storia delle varietà regionali ed urbane nella Romania: Italomania», in: RSG vol. 3, art. 217, 2541-2551.
- Boutier, Marie-Guy, 2012. «Regard sur l'histoire de *cerquemanage*, terme juridique de l'ancien français septentrional», in: Stephen Dörr / Thomas Städtler (éds.), *Ki bien voldreit raisun entendre. Mélanges en l'honneur du 70<sup>e</sup> anniversaire de Frankwalt Möhren*, Strasbourg, SLR/ÉLiPhi, 9-25.
- Carles, Hélène, 2011. *L'émergence de l'occitan pré-textuel. Analyse linguistique d'un corpus auvergnat* (ix<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> s.), SLR/ÉLiPhi, Strasbourg.
- Carles, Hélène, 2013. «L'innovation lexicale chez Chrétien de Troyes», *Romania* 131, 281-337.
- Carles, Hélène, en prép. *Trésor galloroman des origines (TGO). Les trajectoires étymologiques et géolinguistiques du lexique galloroman en contexte latin (ca 800-1120)*, Strasbourg, ÉLiPhi.
- Carles, Hélène / Glessgen, Martin, 2015. «La philologie linguistique et éditoriale», in: Polzin-Haumann/Schweickard 2015, 108-130.
- Chambon, Jean-Pierre, 1997a. «Pour la localisation d'un texte de moyen français: le *Mystère de Saint Sébastien*», in: Georges Kleiber / Martin Riebel (éds.), *Les formes du sens: Etudes de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 67-77.
- Chambon, Jean Pierre, 1997b. «L'étude des variétés géographiques du français en France: éléments pour un bilan méthodologique (1983-1993) et *desiderata*», in: *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature 17 (Aussois, 2-7 septembre 1996)*, 7-31.
- Chambon, Jean Pierre, 1997c. «Les emprunts du français moderne aux dialectes ou patois: une illusion d'optique en lexicologie française historique?», in: *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature 17 (Aussois, 2-7 septembre 1996)*, 33-53.
- Chambon, Jean-Pierre / Greub, Yan, 2008a. «Histoire des dialectes dans la Romania: Galloromania», in: RSG vol. 3, art. 214, 2499-2520.
- Chambon, Jean-Pierre / Greub, Yan, 2008b. «Histoire des variétés régionales dans la Romania: Galloromania», in: RSG, vol. 3, art. 214, 2552-2565.
- Collet, Olivier, 2000. *Glossaire et index critiques des œuvres d'attribution certaine de Gautier de Coinci*, Genève, Droz.
- Glessgen, Martin, 1995. «Gibt es eine altitalienische Fachsprache der Medizin?», in: Guido Mensching / Karl-H. Röntgen (éds.), *Studien zu romanischen Fachtexten aus Mittelalter und früher Neuzeit*, Hildesheim et al., Olms, 85-111.
- Glessgen, Martin, 2005. «Diskurstraditionen zwischen pragmatischen Regeln und sprachlichen Varietäten», in: Angela Schrott / Harald Völker (éds.), *Historische Pragmatik und historische Varietätenlinguistik in den romanischen Sprachen*, Göttingen, Universitätsverlag, 207-228.
- Glessgen, Martin, 2008. «Les lieux d'écriture dans les chartes lorraines du XIII<sup>e</sup> siècle», *RLiR* 72, 413-540.

- Glessgen, Martin, 2011. «Le statut épistémologique du lexème», *RLiR* 75, 337-416.
- Glessgen, Martin, 2012. «Trajectoires et perspectives en scriptologie galloromane», *Medioevo Romano* 36, 5-23.
- Glessgen 2015a > 2015. «L'écrit documentaire et le projet des *Plus anciens documents linguistiques de la France*», in: Trotter 2015, 267-295.
- Glessgen, Martin / Schweickard, Wolfgang (éds.), 2014. *Étymologie romane: objets, méthodes et perspectives* (BiLiRo 13), Strasbourg, SLiR/ÉLiPhi.
- Glessgen, Martin / Thibault, André (ed.), 2005. *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France*, Actes du colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire, Strasbourg (20-22 juin 2003), Strasbourg, PUS.
- Glessgen, Martin / Tittel, Sabine, en prép. [2016] «L'intégration du vocabulaire des *Plus anciens documents linguistiques de la France* dans le DEAFél», *RLiR* 80.
- Glessgen, Martin / Vachon, Claire, 2013. «L'étude philologique et scriptologique du *Nouveau Corpus d'Amsterdam*», in: Emili Casanova Herrero / Cesáreo Calvo Rigual (éds.), *Actas del XXVI Congreso Internacional de Lingüística y de Filología Románicas* (6-11 sept. 2010, València), Berlin, De Gruyter, 4124-37.
- Glessgen, Martin / Videsott, Paul, sous presse. «La variation diatopique dans le lexique français médiéval. État de la question», à paraître in: *Romanistisches Jahrbuch* [2017].
- Goebel, Hans, 1975. «'Le Rey est mort, vive le Roy': nouveaux regards sur la scriptologie», *Travaux de Linguistique et de Littérature* 13, 145-209.
- Greub, Yan, 2003. *Les mots régionaux dans les farces françaises*, Strasbourg, SLR.
- Grübl, Klaus, 2013. «La standardisation du français au Moyen Âge: point de vue scriptologique», *RLiR* 77, 343-383.
- Grübl, Klaus, 2014. *Varietätenkontakt und Standardisierung im mittelalterlichen Französisch. Theorie, Forschungsgeschichte und Untersuchung eines Urkundenkorpus aus Beauvais (1241-1455)*, Tübingen, Narr (Romanica Monacensia, 83).
- Henry, Albert, 1972. «Lexicologie géographique et ancienne langue d'oïl», *Romance Philology* 26, 229-255.
- Kabatek, Johannes, 2015. «Sobre usos y abusos de la terminología lingüística», *RLiR* 79, 331-359.
- Kristol, Andres, 2014. «Dialectologie synchronique et diachronique, disciplines complémentaires. Ce que les études dialectales en synchronie peuvent apporter à la linguistique diachronique», in: Wendy Ayres-Bennett / Thomas M. Rainsford (éds.), *L'histoire du français: états des lieux et perspectives*, Paris, Classiques Garnier, 137-157.
- Lebsanft, Franz / Schrott, Angela (éds.), 2015. *Diskurse, Texte, Traditionen. Modelle und Fachkulturen in der Diskussion*, Bonn University Press by V&R unipress.
- Lengert, Joachim, 2015. «Les français régionaux», in: Polzin-Haumann/Schweickard 2015, 365-400.
- Lodge, R. Anthony, 2010. «The Sources of the Standardisation in French – Written or Spoken?», in: Richard Ingham (éd.): *The Anglo-Norman Language and its Contexts*, York, York Medieval Press, 26-43.
- Lusignan, Serge, 2011. «Le français médiéval: perspectives historiques sur une langue plurielle», in: *id. et al.* (éds.), *L'introuvable unité du français. Contact et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Laval, Presses de l'Université, 5-107.
- Lusignan, Serge, 2012. *Essai d'histoire sociolinguistique. Le français picard au Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier.
- Maffei Boillat, Stefania, 2015. *Le Mariale lyonnais (Paris, BNF, fr. 818). Édition, traduction et étude linguistique*, Strasbourg, ÉLiPhi.

- Möhren, Frankwalt, 2005. «Le DEAF – Base d'un atlas linguistique de l'ancien français?», in: Glessgen/Thibault 2005, 99-113.
- Matsumura, Takeshi, 1998. «Les régionalismes dans *Jourdain de Blaye en alexandrins*», *RLiR* 62, 129-166.
- Pfister, Max, 1970. *Lexikalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon*, Tübingen, Niemeyer.
- Polzin-Haumann, Claudia / Schweickard, Wolfgang, 2015 (éds.), *Manuel de linguistique française* (MRL, 8), Berlin/Boston, De Gruyter.
- Roques, Gilles, 1980. *Aspects régionaux du vocabulaire de l'ancien français*, Thèse d'Etat, Strasbourg.
- Roques, Gilles, cf. la liste des publications de G. Roques sur la régionalité lexicale, *ici* 447.
- RSG = Ernst, Gerhard *et al.* (éds.), *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania* (HSK 23.1-3), Berlin/New York, De Gruyter, 3 vols., 2003-2008.
- Schmitt, Christian, 1974. *Die Sprachlandschaften der Galloromania: Eine lexikalische Studie zum Problem der Entstehung und Charakterisierung*, Bern/Frankfurt a.M.
- TGO = Carles sous presse, *II. Partie lexicographique*.
- Trotter, David (éd.), 2000. *Multilingualism in Later Medieval Britain*, Cambridge, D.S. Brewer.
- Trotter, David (éd.), 2012. *Present and future research in Anglo-Norman / La recherche actuelle et future sur l'anglonormand* (Proceedings of the Aberystwyth Colloquium, July 2011), Aberystwyth, Anglo-Norman Online Hub.
- Trotter, David, 2013. «Une rencontre germano-romane dans la *Romania Britannica*», in: Emili Casanova Herrero / Cesáreo Calvo Rigual (éds.), *Actas del XXVI Congreso Internacional de Lingüística y de Filología Románicas* (6-11 sept. 2010, València), Berlin, De Gruyter, 441-456.
- Trotter, David, 2013 [2014]. «*Deinz certains boundes: Where Does Anglo-Norman Begin and End?*», *Romance Philology* 67, 139-177.
- Trotter, David, 2014. «Le rôle de l'étymologie dans la lexicographie médiéviste», in: Glessgen/Schweickard 2014, 25-50.
- Trotter David (éd.), 2015, *Manuel de la philologie de l'édition* (MRL, 4), Berlin/Boston, De Gruyter.
- Trotter, David, 2016. «La précocité scientifique de l'anglo-normand: le cas de Philippe de Thaon», in: Robert Martin / Michel Zink (éds.), *L'Anglo-normand: spécificité culturelle d'une langue*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 141-160 [la conférence donnée à lors de la IV<sup>e</sup> Journée d'Études Anglo-Normandes (29 mai 2015) a été mise en ligne sur le site de l'Académie].
- Videsott, Paul, 2013. «Les débuts du français à la Chancellerie royale: analyse scriptologique des chartes de Philippe III (1270-1285)», *RLiR* 77, 3-49.
- Videsott, Paul, 2015a. *Les plus anciens documents en français de la chancellerie royale capétienne (1241-1300). Présentation et édition*, Strasbourg, ÉLiPhi.
- Videsott, Paul, 2015b. «Comment écrivait la chancellerie royale capétienne au 13<sup>e</sup> siècle? Un aperçu géo-quantitatif sur la base du *Corpus des actes royaux vernaculaires du 13<sup>e</sup> siècle*», *ZrP* 131, 863-910.
- Vitali, David, 2007. *Mit dem Latein am Ende? Volkssprachlicher Einfluss in lateinischen Chartularen aus der Westschweiz*, Bern *et al.*, Lang.
- Zinelli, Fabio, 2015. «I codici francesi di Genova e Pisa: elementi per la definizione di una *scripta*», *Medioevo Romano* 39, 82-127.